



**BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ DES ANGLICISTES
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Rédaction
Philippe Vervaecke

Correspondance
Philippe Vervaecke
philippe.vervaecke@univ-lille3.fr
www.saesfrance.org

mars 2013
Supplément au n°93

Trimestriel



Table des matières

Le mot du Président.....	3
Dossier : interventions de la SAES et des sociétés savantes, septembre - février 2013.....	5
Compte-rendu de l'assemblée générale d'octobre 2012.....	29
Prix de la Recherche AFEA/SAES	52
Grand Prix d'honneur de la SAES 2012	56
53 ^e Congrès SAES 2013 Dijon	57
Élections au bureau en mai 2013	59
Publications reçues.....	60
Colloques et congrès	71
Rappels concernant le site et la messagerie de la SAES.....	72
Adhésion SAES	74
Sociétés de spécialistes regroupant les anglicistes.....	79
Contacteur les membres du bureau de la SAES	80

Le mot du président

Chers collègues,

Si l'on en croit le calendrier, le printemps est là, depuis quelques jours déjà ; si l'on en croit le thermomètre, dans bien des régions de France, l'hiver dure encore. L'image est certes facile, mais on est tenté de dire que les aléas qui affectent le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche depuis plusieurs mois ne sont pas sans évoquer les intempéries que nous subissons : assises puis loi sur l'ESR – avec tout ce qu'elle comporte de bouleversements du paysage universitaire –, refondation de l'école, réforme du CAPES, réforme des Masters, mise en place des ESPE, remplacement de l'AERES par un Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, etc. : les mois écoulés depuis l'automne ont vu se bousculer projets et réformes, sans que les associations comme la SAES aient été beaucoup associées à la réflexion, malgré leurs demandes instantes et répétées.

Il n'est pas abusif d'écrire, comme l'ont fait les membres du CNU 11ème section dans la motion du 31 janvier dernier, que nous sommes « malmenés par des réformes incessantes depuis des années », réformes dont le bien-fondé ne va pas toujours de soi, et dont le calendrier défie le bon sens : alors que l'année universitaire est bien avancée, et que la période, si prenante, des comités de sélection et des examens approche à grands pas, ni le cadrage général des nouveaux MEEF, ni la maquette du futur CAPES ne sont connus. Il est pour le moins hasardeux d'espérer que les enseignants-chercheurs de langues manifesteront beaucoup d'enthousiasme pour se lancer dans ce énième remodelage des maquettes de leurs formations, alors même que l'encre des précédentes moutures est à peine sèche.

Depuis des mois, la SAES est intervenue sans relâche, en liaison avec les autres sociétés de langue, dans le cadre du Groupement des Associations de Langues Étrangères, mais aussi dans le cadre plus large d'une coordination informelle entre des sociétés représentant une pluralité de disciplines. Il ne s'est pas écoulé de mois, depuis septembre dernier, sans que nous apportions une contribution aux débats en cours, sans que nous alertions les ministres en charge de l'EN et de l'ESR, sans que nous demandions à être reçus, ou à tout le moins entendus.

Ce sont les textes de toutes ces interventions, ainsi que le compte-rendu de la rencontre qui s'est tenue au Ministère de l'ESR le 24 janvier dernier, qui constituent la première partie de ce bulletin. Ces textes ne sont pas nouveaux : ils figurent sur le site de la SAES, et leur mise en ligne a été signalée à mesure sur notre messagerie. Mais il nous a paru indispensable que ces documents soient réunis et publiés ensemble, pour mieux souligner la

cohérence de notre démarche et en ressaisir la continuité. Ces textes ne sont pas signés de la seule SAES, et c'est bien ainsi : nombreuses sont les sociétés savantes qui partagent les mêmes analyses ; je soulignerai simplement que la SAES fut à chaque fois, par l'intermédiaire de ses commissions, à l'origine de ces textes, lesquels reflètent les principes qui sous-tendent notre action.

D'autres initiatives viendront, dans le registre propre qui est celui de la SAES, à avoir celui d'une société savante. Rappelons encore que notre VP chargée des formations, Anne-Florence Gillard-Estrada, continue à assurer une veille documentaire suivie, que la liste de messagerie se fait l'écho des motions qui sont votées dans les différents départements, et que se tiendra le 5 avril à Paris une réunion des responsables des masters MEEF, sous la houlette de Mireille Quivy, que le bureau a nommé chargée de mission sur ce dossier. Le président du jury du CAPES externe, Monsieur Antoine Mioche, y sera présent.

Mais la SAES est et demeure une société savante, soucieuse de promouvoir la recherche dans cette discipline à multiples facettes qu'est l'anglistique. La réflexion sur la revue de la SAES, conduite par une commission ad hoc que pilote la Vice-présidente chargée des affaires scientifiques, Anne Page, avance à grands pas ; les enjeux de l'Open Access, qui sont d'une importance décisive pour l'avenir de la recherche et de sa diffusion, seront abordés à notre Congrès de Dijon ; la procédure de désignation des lauréats des bourses SAES/AFEA est lancée, de même que la campagne pour l'attribution du Prix de la recherche. Et en 2014, c'est-à-dire demain, le prochain Congrès d'ESSE aura lieu à Kosice, en Slovaquie.

De tout cela, et de bien d'autres choses encore, il sera question à Dijon, au mois de mai. Venez nombreux !

Bien cordialement,

Pierre Lurbe

Montpellier, le 25 mars 2013

Réforme de la Formation des enseignants et réforme de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Lettre à Yves Durand, député en charge des questions de formation des enseignants au sein de la consultation « Refondons L'Ecole » engagée par le Ministère de l'Education Nationale

Septembre 2012

Monsieur le Député,

Nous nous adressons à vous en votre qualité de président du groupe chargé de réfléchir, dans le cadre de la concertation sur la refondation de l'école, à la question de la formation des enseignants (groupe 4 : « Des personnels formés et reconnus »). Les sociétés savantes de langues vivantes étrangères que nous présidons, regroupées au sein du Groupement des Associations de Langues Etrangères (GALET), souhaitent prendre part à la concertation, en raison de leur compétence spécifique en ce domaine : la transmission des savoirs et l'articulation de la formation des enseignants à la recherche sont en jeu. L'enjeu de l'éducation et de la formation des enseignants, dans le contexte tendu du manque de candidats à de nombreux concours, notamment du CAPES, est crucial pour notre pays.

Les points suivants, concernant à la fois les formations de Master et les concours de recrutement, constituent à notre sens les éléments centraux de la formation des futurs enseignants.

- Le premier point sur lequel nous souhaitons insister est notre attachement au principe du recrutement des enseignants par concours nationaux de la fonction publique d'Etat. Il faut donc maintenir un concours national garantissant l'équité du recrutement et le statut de fonctionnaire.

- Le second point est le caractère universitaire de la formation des enseignants, sanctionnée par un master, qui ne peut être organisée en-dehors des universités, notamment pour l'année de préparation aux concours.

- Par conséquent, les nouvelles Ecoles Supérieures du Professorat et

de l'Education (ESPE) dont la création est prévue doivent être intégrées aux universités. L'année de préparation aux concours est un élément constitutif de la formation universitaire. Par ailleurs, la formation pratique au métier d'enseignant en liaison avec les établissements du secondaire ne doit pas être négligée et doit s'appuyer sur l'expertise acquise par les IUFM.

- Une réflexion approfondie doit s'engager sur la structuration de la formation disciplinaire, de la formation à la recherche et de la formation professionnelle au cours des quatre semestres du Master. Il convient en effet de maintenir une formation à la recherche dans la formation des enseignants, qui soit aussi bien didactique et/ou pédagogique dans la discipline que disciplinaire, traitant de la discipline concernée sous ses différents aspects scientifiques, ou intégrant l'épistémologie de la discipline. En conséquence, les personnels des futures ESPE devront être associés aux laboratoires de recherche disciplinaires des Universités auxquelles elles seront rattachées.

- Les épreuves des concours doivent rester disciplinaires et d'un haut niveau d'exigence. La maîtrise des disciplines que les futurs professeurs enseigneront à de nombreuses générations d'élèves doit être solidement éprouvée. Les concours doivent donc conserver un programme et un niveau disciplinaire exigeants, qui ne peuvent être calqués sur les seuls programmes scolaires pré-baccalauréat. Le CAPES, notamment, doit ainsi comporter un programme disciplinaire de haut niveau. C'est aussi le gage pour ces futurs enseignants d'une possibilité d'évolution de leur carrière à travers des concours internes, ou la possibilité pour les certifiés de passer une agrégation. En particulier, un « décrochage » dans les modalités de recrutement, et donc entre le CAPES et l'Agrégation, serait dommageable, tout comme serait dommageable le décrochage entre le collège d'un côté, et le lycée et le premier cycle du supérieur de l'autre.

- Le calendrier du concours doit faire l'objet d'une réflexion approfondie pour qu'ils soit en cohérence avec l'articulation et le caractère du Master. C'est l'un des éléments qui permettra de reconstituer un vivier de candidats aux concours. Il est souhaitable d'établir ce nouveau calendrier dès que possible. Les épreuves du concours à l'automne déstabilisent l'organisation des années de master.

- Par ailleurs, les exigences disciplinaires particulières doivent être prises en compte. La formation des professeurs des écoles, des lycées professionnels ou des collèges et lycées, dans les disciplines scientifiques ou dans les disciplines de lettres, langues et sciences humaines, etc., ne doit pas être uniforme. Par exemple, devenir professeur de langue vivante étrangère nécessite une excellente maîtrise écrite mais aussi orale de la langue. De nombreux étudiants passent ainsi de manière très profitable une année post-Licence (ou de Master 1) à l'étranger pour y parfaire leurs compétences

orales. La place du concours doit permettre à ces étudiants de poursuivre de tels parcours. Rappelons qu'il est important de se caler sur un format européen commun, dans la mesure où les concours doivent pouvoir être tentés par tous les ressortissants de l'UE ; inversement nos étudiants doivent pouvoir se prévaloir d'une formation complète et reconnue s'ils entendent postuler ailleurs en Europe, soit pour continuer leurs études, soit pour entrer dans la vie professionnelle. La formation universitaire en 5 années pleines est le seul format cohérent avec les formations universitaires dans le reste de l'Europe. Par ailleurs, le passage à bac+5 pour certains concours soulève des questions financières, qui ne sont peut-être pas complètement étrangères au recul des inscrits dans les concours.

- L'articulation entre Master, concours, année de stage et titularisation ne doit plus laisser subsister la possibilité de « reçus-collés » (reçu au concours mais collé au diplôme de master, et inversement) qui décourage fortement les étudiants de s'engager dans cette voie. En particulier, les certifications annexes ajoutées aux concours, comme le CLES2 ou le C2i2E, ne doivent plus constituer des conditions ou un frein à la stagiarisation ou titularisation des lauréats des concours. Si une formation de base en langues ou informatique s'avère nécessaire pour les futurs professeurs, les ECTS de langues ou d'informatique inclus dans les Licences ou Masters doivent être substitués aux certifications indépendantes des diplômes universitaires pour garantir la cohérence de la formation universitaire.

- Il convient de ne plus faire figurer dans les concours l'épreuve dite « agir en fonctionnaire de l'Etat ». Son contenu (formation à la vie de l'établissement, aux textes officiels régissant le métier d'enseignant, aux questions déontologiques spécifiques aux enseignants, etc.) doit faire à nouveau l'objet d'une véritable formation comme l'était celle du cahier des charges des IUFM. Cette formation a toute sa place dans une véritable année de stage et de formation professionnelle post-concours qui doit être rétablie, mais ne se justifie pas en tant qu'épreuve dans un concours de recrutement qui doit être disciplinaire. Ces compétences pourraient aussi faire l'objet d'une formation et d'une évaluation en situation, lors de stages en responsabilité inclus dans le Master. L'année de stage post-concours doit enfin être réaménagée et doit comporter moins d'heures d'enseignement afin d'offrir à nouveau aux néo-titulaires une véritable formation didactique et professionnelle articulant savoirs théoriques et expérience pratique, au lieu d'être un stage à temps quasiment plein sans véritable formation.

Nous demandons à être auditionnés pour détailler les points ci-dessus et participer à toute concertation que vous voudrez bien organiser.

Veuillez croire, Monsieur le Député, à notre sincère volonté d'améliorer le recrutement et la formation des enseignants de langue de notre

pays.

Pour le GALET,

Isabelle ALFANDARY, Présidente de l'Association Française d'Études Américaines (AFEA)

Thierry GALLEPE, Président de l'Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur (AGES)

Christian LAGARDE, Président de la Société des Hispanistes Français (SHF)

Pierre LURBE, Président de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (SAES)

Marie-José TRAMUTA, Présidente de la Société des Italianistes de l'Enseignement Supérieur (SIES)

Michel VIEILLARD-BARON, Président de la Société Française des Études Japonaises (SFEJ)

Contribution aux assises de l'enseignement supérieur et de la recherche du Groupement des Associations de Langues Étrangères

25 octobre 2012

On peut regretter que les Sciences Humaines en général et les disciplines de langues étrangères en particulier soient si peu représentées au sein du comité de pilotage des Assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Les sociétés savantes de langues, par leur nombre et leur maillage très efficace du territoire français, jouent un rôle clé dans le maintien et le développement d'une recherche variée et alimentent et soutiennent des réseaux de chercheurs au potentiel scientifique important.

I. La recherche en langues : transversalité et internationalisation

La recherche en langues étrangères représente des milliers de chercheurs, une proportion considérable de publications en Sciences Humaines et Sociales, et des revues spécialisées de rang mondial. La décision de rendre obligatoires les langues dans l'enseignement supérieur sans créer de postes d'enseignants-chercheurs correspondants a cependant induit une représentation ancillaire du champ pour les autres disciplines, pour les sciences en particulier, très peu d'enseignants-chercheurs de langues étant présents dans les UFR.

Or, contre toute idée reçue, un enseignant-chercheur « linguiste » n'est pas un simple enseignant de langue, ni même un simple formateur d'enseignants de langue. Les enseignants-chercheurs réunis dans les équipes de langues sont d'abord des spécialistes de champs épistémologiques communs aux grandes disciplines de ALL-SHS (civilisation, littérature, linguistique, histoire, histoire de l'art, cinéma, philosophie, géographie, science politique, etc.), et qui couvrent une période allant du Moyen Âge au 21^{ème} siècle. Ce n'est qu'au titre de leur spécialisation par aire géographique que les enseignants-chercheurs sont amenés à acquérir une parfaite maîtrise d'une langue étrangère. Ils sont avant tout des spécialistes de cultures étrangères dont les travaux scientifiques et les approches méthodologiques recèlent un fort potentiel transdisciplinaire et international.

À ce titre, leurs disciplines les engageant naturellement à une ouverture sur l'international, ils ont une connaissance fine et une expérience approfondie :

- (a) des systèmes universitaires étrangers

(b) des réseaux éditoriaux — grâce à leurs publications chez des éditeurs étrangers et leur implication dans la direction de collections internationales et dans les comités de rédaction de revues internationales

(c) des réseaux de recherche. Cette internationalisation passe notamment par le biais des sociétés savantes auxquelles ils appartiennent et qui organisent régulièrement de grands colloques et congrès transdisciplinaires réunissant des milliers de chercheurs dans les capitales européennes.

Les liens et les échanges que les enseignants-chercheurs en langues entretiennent quotidiennement avec des collègues et des institutions étrangères, constituent une porte d'entrée à l'international pour d'autres disciplines. Il n'est pas rare qu'une convention cadre de collaboration scientifique signée à l'instigation d'une unité de langues et cultures étrangères essaime dans d'autres champs disciplinaires. Les présidents d'université ne s'y trompent pas qui confient la tâche de vice-présidents chargés des relations internationales à bien des enseignants-chercheurs en langues étrangères et ce non pas exclusivement pour leur maîtrise d'une langue véhiculaire.

II. Les freins au développement d'une politique ambitieuse de recherche

Les enjeux de la recherche en langues ne sont donc pas moindres que ceux des autres disciplines relevant des Sciences Humaines : or la France semble accumuler dans la compétition internationale un retard très préoccupant qui contraste avec son histoire intellectuelle et scientifique alors que nos universités continuent d'attirer chaque année des centaines de nouveaux doctorants en langues.

Plus que d'autres secteurs en ALL-SHS, le domaine des langues et cultures étrangères est confronté à des contraintes spécifiques. La recherche y implique en effet des missions de terrain de moyenne ou longue durée et des contacts soutenus avec les réseaux scientifiques internationaux. Les enseignants-chercheurs de ce domaine doivent par ailleurs faire face à des tâches d'enseignement très lourdes qui s'expliquent par les effectifs étudiants importants et les missions propres à la politique des langues dans l'enseignement supérieur. Enfin, les équipes de ce secteur souffrent d'un sous-encadrement administratif qui freine le développement d'une recherche sur projet.

Or, la recherche sur les cultures étrangères ne saurait avoir la puissance de projection internationale qui doit être la sienne sans le développement de structures d'appui à ces actions de recherche et sans l'allocation de périodes de recherche dédiées.

III. Propositions

En vue de remédier au précédent constat et d'encourager le développement d'une recherche de rang mondial qui permettrait aux linguistes français d'être sur un pied d'égalité avec leurs homologues à l'étranger, les enseignants-chercheurs des associations représentées ont identifié certains domaines de réflexion leur paraissant essentiels et prioritaires :

1) Accès aux sources et valorisation de la recherche

Une veille documentaire étendue

Le premier obstacle au développement d'une recherche de qualité pour des chercheurs travaillant sur des corpus étrangers est l'accès distant aux sources. Le soutien aux achats de licences nationales et le projet ISTEEX sont essentiels, mais en complément d'une politique de développement des ressources scientifiques des bibliothèques universitaires, à l'échelon local et régional. Le retard accumulé dans le domaine du numérique — accès aux bases de données et abonnement aux bouquets de revues indigents hors d'Ile de France — a considérablement freiné les travaux des enseignants-chercheurs.

Un réseau de diffusion scientifique compétitif

À l'autre bout de la chaîne, l'insuffisante indexation des revues via les services de Thomson Reuters et dans les bases de données internationales limite la visibilité des travaux des chercheurs en langues. En outre, le développement de Presses Universitaires mieux implantées à l'international et comparables aux grandes presses universitaires britanniques, nord-américaines ou allemandes donnerait une visibilité accrue à notre recherche.

2) Les conditions de la recherche

Une augmentation du personnel dédié à la recherche et un soutien accru aux Équipes d'Accueil

L'allocation de postes d'appui à la recherche (ASI / IGE / IGR) — le cas échéant mutualisés entre plusieurs équipes — créerait un effet levier immédiat d'accompagnement des actions de recherche sur projet, mais aussi de la politique de publication.

La recherche en langues est majoritairement faite dans les Équipes d'Accueil, qui ne disposent pas des fonctions supports des UMR. Privilégier les Équipes d'Accueil pour la création de fonctions supports aurait un effet direct sur les demandes de financements de projets, et pourrait contribuer à ce que les ALL-SHS pèsent davantage dans les dossiers déposés à l'ANR ou à l'ERC. Tandis que de nombreux enseignants-chercheurs en langues

participent à titre individuel à des projets publics ou privés initiés à l'étranger, peu d'entre eux sont en mesure d'être eux-mêmes porteurs d'un grand programme.

Un calendrier universitaire adapté à la recherche ALL-SHS

L'alignement européen du calendrier universitaire s'est traduit en pratique par la perte d'un mois pour la recherche, plaçant les chercheurs français loin derrière leurs collègues en termes du nombre de semaines allouées exclusivement à la recherche. En Grande-Bretagne, les chercheurs des universités les plus performantes disposent de 9 à 12 semaines des seuls mois d'été, et de 4 à 6 semaines entre chacun des trimestres, les calendriers universitaires des départements ALL-SHS étant pensés en fonction d'un rythme de recherche spécifique (périodes de plusieurs semaines permettant les missions de moyenne durée, plutôt que multiplication de périodes courtes) — et non en fonction de contraintes scolaires ou administratives.

Une augmentation des CRCT

L'allocation de Congés pour Recherche et Conversion Thématique plus nombreux, compensés financièrement auprès des établissements et des composantes, permettrait aux enseignants-chercheurs de ce domaine de ne pas sacrifier leur mission de recherche à leur mission d'enseignement et aux professeurs de ne pas se condamner à devenir des gestionnaires de la recherche après cinquante ans.

Le nombre de CRCT devrait être multiplié de manière à atteindre les conditions d'exercice de nos collègues internationaux (au moins un tous les sept semestres, sur la base de rapport d'activités) et le contingentement national des universités autonomes posé comme un minimum, pas un maximum.

De manière plus générale, les grandes lignes d'une politique scientifique pluriannuelle devraient être dressées, que ce soit pour une organisation quinquennale du temps qui libérerait obligatoirement des périodes exclusivement dédiées à la recherche, ou pour le recrutement et la préparation du vivier des professeurs et des maîtres de conférences.

3) La gestion des carrières

Titulaires d'un concours de recrutement du second degré

L'existence des concours du second degré assure l'avenir de ceux qui en sont titulaires mais a des effets pervers pour les doctorants. Le niveau de rémunération nette des ATER agrégés et certifiés est inférieur à celui des ATER qui ne sont pas titulaires du CAPES ou de l'Agrégation car leur

cotisation civile est calculée sur le salaire qu'ils toucheraient dans le second degré et non sur leur salaire réel, qui est moindre. En outre, parmi les bénéficiaires d'un contrat de recherche seuls peuvent valider le concours du second degré, au bout de deux ans, ceux qui bénéficient également d'un monitorat. L'immensité des besoins en enseignement limite souvent les possibilités de décharge, pour la préparation d'une thèse, des PRAGS.

La réduction des inégalités hommes/femmes

La féminisation de la profession fait apparaître une inégalité hommes/femmes patente au niveau de l'accession au professorat (« plafond de verre »). Une première étape passe par la prise en compte d'indicateurs objectivant cette situation, tel l'intervalle inter-soutenance (période entre la soutenance de thèse et la soutenance de l'HDR), clairement défavorable aux femmes, préliminaire à la mise en place de moyens incitatifs.

4. Les réseaux de chercheurs : recomposition du paysage national

Étant donné l'ampleur théorique, chronologique et méthodologique de la recherche en langues relevée plus haut, il n'est pas rare que les chercheurs se retrouvent isolés au sein d'entités pluri-disciplinaires et multi-séculaires. Leur seule ressource est de travailler en réseau avec les chercheurs du même domaine que le leur dans d'autres unités françaises.

Dans ce contexte, l'abandon du principe de rattachement secondaire qui était encore en vigueur jusqu'au milieu des années 2000 a marqué un recul important de ce fonctionnement en réseau, et partant engendré une déperdition du potentiel de recherche. La possibilité pour chaque chercheur d'avoir au moins un rattachement complémentaire (plutôt que secondaire) permettrait de relancer certains programmes ou de soutenir certains domaines de recherche qui, pour faire contrepoids à ce déclin national, ont souvent développé des partenariats internationaux suivis et de qualité.

Dans un pays comme la France où, contrairement à ce qui se passe dans le reste de l'Europe, le laboratoire demeure la base de la recherche, il convient d'inventer une forme de structuration qui se situerait à la croisée de l'ancrage territorial de l'équipe et du réseau national, tout en offrant des débouchés à l'international.

En offrant une meilleure reconnaissance aux études en langues, le CNRS pourrait contribuer à cette relance d'une politique de réseau, principalement au niveau régional, tandis que le réseau des MSH, très performant, pourrait constituer le support structurel d'une telle politique aux niveaux national et international.

Associations signataires :

Association Française d'Études Américaines (AFEA)

Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur (AGES)

Société des Hispanistes Français (SHF)

Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (SAES)

Société des Italianistes de l'Enseignement Supérieur (SIES)

Société Française des Études Japonaises (SFEJ)

Lettre ouverte à Madame Geneviève Fioraso, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et à Monsieur Vincent Peillon, Ministre de l'Education Nationale

Le 17 novembre 2012

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

Nous nous adressons à vous dans le cadre de la concertation sur la refondation de l'école, pour la question de la formation des enseignants. Conscientes du contexte tendu que connaît actuellement notre pays en raison du manque de candidats à de nombreux concours, notamment du CAPES, les sociétés savantes que nous présidons souhaitent vous rappeler brièvement les points essentiels de la formation des enseignants, et plus particulièrement des futurs certifiés, et vous faire part du résultat de leur réflexion sur le dispositif transitoire lié à la session des concours 2013-2 (ou 2014-A).

En premier lieu, il nous semble essentiel de rappeler certains principes intangibles pour nos sociétés :

- Maintien des concours nationaux de la fonction publique d'Etat, garants de l'équité du recrutement et du statut de fonctionnaire.

- Maintien des épreuves disciplinaires des concours, d'un haut niveau d'exigence. La maîtrise de la discipline que les futurs professeurs enseigneront doit être solidement éprouvée. C'est en outre le garant d'une possibilité d'évolution dans la carrière d'enseignant.

- Maintien de l'ouverture des concours à tous les candidats du niveau requis, sans obligation d'inscription en master enseignement.

- Respect des volets de formation disciplinaire, épistémologique, didactique et pratique au métier d'enseignant, incluant l'initiation à la recherche.

- Respect du caractère universitaire de la formation des enseignants à travers des masters au contenu disciplinaire clair, garantissant une attractivité nécessaire à la reconstitution d'un vivier d'enseignants tout en permettant la réorientation ultérieure de ceux qui ont échoué aux concours.

- Maintien de la préparation universitaire aux concours, élément constitutif de la formation des enseignants, dans le cadre des masters délivrés par les composantes d'enseignement et de recherche.

- Prise en compte des différences de formation inhérentes aux CAPES,

CRPE et CRPLP.

- Prise en compte des spécificités liées aux formations technologiques.
- Intégration des ESPE dans l'Université, en association avec les laboratoires de recherche des universités de rattachement, comme le demandent la Conférence des Directeurs et Doyens de Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales (CDUL) et la Conférence des Directeurs des UFR Scientifiques (CDUS) dans leur communiqué d'octobre 2012.
- Retour à une véritable formation professionnelle post-concours, avant titularisation. Ces futurs enseignants doivent bénéficier d'une véritable formation professionnelle (notamment lors d'un vrai stage post-concours) qui leur permettra de transmettre leurs savoirs aux élèves et d'enseigner à des publics variés. De par l'expérience acquise par les IUFM, les ESPE seraient les coordonnatrices naturelles de ces stages et de la formation continue des enseignants, cette dernière tenant compte du périmètre aussi bien disciplinaire que didactique de la discipline.
- Réflexion sur des pré-recrutements permettant de reconstituer les viviers de candidats, en lien avec les acteurs universitaires.

Concernant les dispositifs transitoires et la mise en place du concours « 2013-2 » (ou « 2014-A ») :

Nous sommes en second lieu sensibles à l'intention louable visant à vouloir augmenter le nombre de postes dans les plus brefs délais. Cependant, étant donné l'état actuel du vivier de candidats en master, nous craignons qu'elle n'ait que peu d'effet sur le nombre d'enseignants supplémentaires effectivement recrutés. Le concours 2013-2 (épreuves écrites en juin 2013, épreuves orales en juin 2014) a été annoncé dans le projet de loi de finances, information reprise sur le site du MEN, sans qu'à ce jour aucun texte officiel n'en explicite les contenus. Nos réflexions sur le dispositif transitoire ne peuvent ainsi s'appuyer que sur des comptes rendus émanant des organisations syndicales ou conférences d'universitaires à l'issue d'entrevues au MEN et au MESR.

En l'absence d'information et dans le contexte d'une année universitaire déjà bien engagée, les universitaires doivent choisir entre deux options peu satisfaisantes : soit poursuivre le cours normal des masters en réduisant les chances d'admissibilité au concours 2013-2 des étudiants ; soit modifier les maquettes du second semestre de manière improvisée pour préparer à un concours pour l'heure aux contours imprécis, en réduisant *de facto* la dimension disciplinaire et de recherche du master. Les modifications à apporter aux deux années de master pour la rentrée 2013 sont aussi en discussion, impliquant sans doute une refonte des masters enseignement créés

en 2010, alors même que les maquettes de toutes les formations devraient résulter d'une réflexion sur le long terme.

Dans le dispositif transitoire, la conduite en parallèle d'un master, de la préparation au concours et d'un emploi nous paraît difficile : les étudiants recrutés sur les Emplois d'Avenir Professeur devront concilier master (voire L3 puis master) et préparation au concours avec 12h par semaine de présence dans les écoles ou collèges. Les admissibles de la session 2013-2, s'ils sont recrutés sur des contrats qui restent à préciser, suivront une formation dans les ESPE, les cours de Master 2, une initiation à la recherche dans leur discipline et la préparation à l'oral 2013-2 de juin 2014, tout en étant en charge d'élèves 6h par semaine. Nous redoutons que ces conditions complexes ne soient pas propices à une lisibilité ou à une attractivité accrues de la formation des enseignants, pourtant nécessaires à la reconstitution du vivier de candidats.

Les admissibles de la session 2013-2 comprendront des candidats en M1 et des candidats en M2 (ayant préparé les écrits 2013-1 en 2012, a priori avantagés pour les écrits de juin 2013), sans compter ceux déjà titulaires d'un master. En 2013-2014, certains seraient enseignants à temps partiel avec une formation en ESPE, d'autres suivraient un M2 à temps plein, d'autres seulement une préparation aux oraux 2013-2 ; parallèlement, ils devront se préparer à une session 2014 (ou 2014-B) dont on ignore encore le cadre réglementaire, comme les nouveaux candidats. Leurs situations seront bien inégales et la gestion de cette hétérogénéité bien délicate dans les formations correspondantes, sans parler des problèmes d'emploi du temps.

Des précisions sur l'oral 2013-2 et les sessions suivantes sont attendues pour en garantir le caractère disciplinaire de haut niveau en cohérence avec une formation à bac+5. Pour que le recrutement apporte un niveau master réel pour les futurs enseignants, respectant ainsi les accords européens, le format actuel du concours, avec écrits disciplinaires et oraux disciplinaires et de didactique de la discipline, doit être maintenu. En revanche, l'épreuve « Agir en fonctionnaire... » doit clairement se placer en aval de la formation professionnelle post-concours des fonctionnaires stagiaires, qu'il convient de rétablir, notamment pour les titulaires d'un master non orienté vers l'enseignement.

La réflexion doit tenir compte de toutes les possibilités de calendrier et des exigences des concours, en cohérence avec les contenus de masters attractifs. Le calendrier des concours doit être compatible avec les exigences d'un master (ECTS, examens, stages) et notamment avec la rédaction d'un mémoire de master sans lequel la dimension d'initiation à la recherche perd son sens. La situation des étudiants concernés par des séjours à l'étranger (de type ERASMUS ou assistanat et lectorat en langues) doit également être

prise en compte.

Enfin, nous insistons sur le fait que les universités, dans un contexte de baisse du vivier des candidats aux masters et concours de l'enseignement tout autant que de forte pression budgétaire, doivent être incitées à conserver ces formations propres à attirer un vivier en devenir. En cohérence avec la refonte de la formation des enseignants et l'augmentation notable du nombre de postes proposés, elles doivent être sauvegardées et mises en avant auprès des étudiants de licence ou des élèves des lycées.

Pour conclure, nous aimerions qu'avant la promulgation d'une loi d'orientation sur la formation des enseignants, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Ministère de l'Education Nationale engagent ensemble une concertation approfondie, à laquelle les enseignants et les universitaires que nos sociétés représentent demandent à être associés, pour prendre part à la réflexion sur les nouveaux dispositifs et leur mise en place.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous assurons, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, de notre dévouement au service public de l'Education nationale.

Signataires :

Charles de LAMBERTERIE, Président de l'Association des Etudes grecques (AEG)

Mercè PUJOL, Présidente de l'Association Française des Catalanistes (AFC)

Isabelle ALFANDARY, Présidente de l'Association Française d'Études Américaines (AFEA)

Jean-Marc THERET, Président de l'Association Française de Mécanique (AFM) / Eric ARQUIS, Président du GTT « Activités Universitaires en Mécanique » de l'AFM

Philippe COMTE, Président de l'Association Française des Russisants (AFR)

Thierry GALLEPE, Président de l'Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur (AGES)

Nadine VIVIER, Présidente de l'Association des Historiens Contemporanéistes de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (AHCESR)

Lucien BELY, Président de l'Association des Historiens Modernistes des Universités Françaises (AHMUF)

Leo CARRUTHERS, Président de l'Association des Médiévistes Anglicistes

de l'Enseignement Supérieur (AMAES)

Marie-Pierre NOËL, Présidente de l'Association des Professeurs de Langues Anciennes de l'Enseignement Supérieur (APLAES)

Christian GLAIZE, Président du Club EEA (Électronique, Électrotechnique, Automatique)

Marie-Cécile BARRAS, Présidente de l'Association des Professeurs de Musique et de Musicologie de l'Enseignement Supérieur (APMESU)

Sylvie PEDROARENA, Présidente de la Coordination Nationale des Associations Régionales des Enseignants de Langues Anciennes CNARELA

Pierre LURBE, Président de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (SAES)

Jacqueline CHAMPEAUX, Présidente de la Société des Etudes Latines (SEL)

Jacques BERCHTOLD, Président de la Société Française d'Etude du Dix-huitième Siècle (SFEDS)

Michel VIEILLARD-BARON, Président de la Société Française des Études Japonaises (SFEJ)

Véronique GELY, Présidente de la Société Française de Littérature Générale et Comparée (SFLGC)

Dominique GOY-BLANQUET, Présidente de la Société Française Shakespeare (SFS)

Christian LAGARDE, Président de la Société des Hispanistes Français de l'Enseignement Supérieur (SHF)

Véronique GAZEAU, Présidente de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public (SHMESP)

Marie-José TRAMUTA, Présidente de la Société des Italianistes de l'Enseignement Supérieur (SIES)

Marie-Madeleine CASTELLANI, Présidente de la Société de Langues et Littératures médiévales d'Oc et d'Oïl (SLLMOO)

Bernard LEGRAS, Président de la Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université (SOPHAU)

Rappel envoyé aux cabinets des deux ministres le 14 janvier 2013

Madame la Ministre, / Monsieur le Ministre

Le 22 novembre dernier, 25 sociétés savantes regroupant des milliers d'enseignants et enseignants-chercheurs représentant une pluralité de disciplines, vous ont adressé une lettre circonstanciée et argumentée dans laquelle elles vous faisaient part de leur réflexion sur les réformes en cours en matière de formation des enseignants, notamment à propos du devenir du CAPES, et des futures ESPE.

(voir : <http://shmesp.ish-lyon.cnrs.fr/spip.php?article259>)

Par la voix de leurs présidents, ces sociétés avaient demandé à être auditionnées pour apporter leur contribution à ce débat d'une importance vitale pour l'avenir de notre pays, en raison des compétences spécifiques dont elles sont porteuses, de leur connaissance fine des enjeux multiples de la formation des enseignants, et de leur expérience très concrète de formateurs dans ce domaine en tant que préparateurs aux concours. A ce jour, nous n'avons reçu de vos services aucun accusé de réception de notre lettre, et notre demande d'être auditionnés est restée sans réponse. Ce silence nous étonne : à ce stade, en l'absence de toute communication officielle de votre part, nous en sommes réduits au jeu des conjectures. S'il est exact, comme certaines sources le laissent entendre, que le cadre des ESPE et les modalités des futurs concours seront rendus publics ce mois-ci, nous ne pourrions que déplorer que ce travail de cadrage et de définition se soit déroulé sans que le point de vue des universitaires directement impliqués dans la formation des enseignants et que nous représentons ne soit entendu. Comme trop souvent par le passé, nous serions alors contraints de mettre en place, dans l'urgence et la précipitation, une réforme à laquelle nous n'aurons pas été associés. Vos annonces avaient suscité de grands espoirs, et nous attendions beaucoup de la concertation sur laquelle vous aviez promis de baser vos décisions ; si, à ce jour, cette concertation n'a pas été aussi large et ouverte que nous l'aurions souhaité, il est encore possible que vous preniez le temps de nous recevoir avant les arbitrages définitifs.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre/Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Signataires : (voir liste ci-dessus)

Entrevue du 24 janvier 2013 au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Représentants du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) et du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) :

- Daniel Filâtre, Conseiller de Mme Fioraso pour le premier cycle, formation des enseignants, orientation, insertion ;
- Jacques Fontanille, Conseiller sciences humaines et sociales de G. Fioraso ;
- Edouard Leroy, chargé des affaires budgétaires, des questions environnementales et de la formation des maîtres auprès de M. Peillon.

Représentants des sociétés savantes signataires de la lettre du 17 novembre 2012 :

- Véronique Gazeau, Présidente de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public (SHMESP) ;
- Anne-Florence Gillard-Estrada, Vice-Présidente aux Formations de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (SAES) ;
- Antonio Gonzales, Président de la Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université (SOPHAU) ;
- Nicolas Le Roux, Secrétaire Général de l'Association des Historiens Modernistes des Universités Françaises (AHMUF) ;
- Pierre Lurbe, Président de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (SAES) ;
- Nadine Vivier, Présidente de l'Association des Historiens Contemporanéistes de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (AHCESR).

Les représentants ici présents sont mandatés par 25 sociétés savantes, qui représentent environ 15000 collègues de l'ensemble des disciplines du Supérieur. Les représentants des sociétés savantes saluent tout d'abord la volonté du gouvernement de maintenir des concours nationaux de la fonction publique d'Etat, garants de l'équité du recrutement et du statut de fonctionnaire. Ils font tout d'abord état de leur souhait d'une réforme de la formation des enseignants, mise à mal par la mastérisation, et saluent les efforts pour que soient inclus dans la formation : l'articulation des différentes dimensions du métier (la dimension disciplinaire, didactique, pédagogique, professionnelle, la recherche), la formation continue, ainsi que le numérique ou les langues.

Cependant, la communauté des acteurs universitaires du Supérieur tient, à travers nous, à faire part des interrogations et même des inquiétudes de la communauté universitaire qu'ils représentent. Une de ces inquiétudes porte sur la maquette « générique » des concours, dont plusieurs éléments demandent pour le moins une clarification : il s'agit du cadrage national des formations liées aux métiers, notamment en ce qui concerne les concours du CAPES, mais aussi du cahier des charges de l'accréditation des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE).

Dans la maquette « générique » des concours, l'articulation entre les différentes compétences exigées au concours est problématique, et on relève un net déséquilibre au détriment du volet disciplinaire, qui n'apparaît plus que dans une épreuve écrite sur quatre. De même les épreuves d'oral et le cursus M2 tendent à exclure le disciplinaire si nous n'y prenons garde. Il serait en outre plus pertinent d'examiner certaines compétences pendant l'année de stage en alternance en M2, et de ce point de vue, un rééquilibrage des épreuves du concours nous semble nécessaire. Nous demandons aussi comment les étudiants de M1 vont faire pour acquérir simultanément toutes les compétences indiquées dans la maquette. Nous pointons le problème du poids relatif de ces nouvelles missions (cf. les nombreuses compétences, de a. à f.) par rapport aux savoirs disciplinaires.

Nos interlocuteurs, notamment Daniel Filâtre, nous indiquent d'emblée que le choix fait par les concepteurs de cette réforme est d'offrir **une formation intégrée et non plus séquentielle**, qui intègre donc le concours dans la formation de master. Ce choix part du constat, validé par les enquêtes internationales, que le modèle séquentiel de formation des enseignants a échoué, et qu'il faut lui substituer un modèle intégré. Il s'agit d'un nouveau paradigme, qui aura des conséquences en termes de gouvernance et de coopérations internes. Le choix est de davantage professionnaliser la formation, tout en maintenant une part importante de disciplinaire. Le concours n'est pas une 2^e certification : le disciplinaire est donc présent dans le Master. **La titularisation des reçus au concours exige l'obtention du master.**

Les épreuves du concours n'ont pas pour fonction d'évaluer toutes les compétences. Les différentes compétences propres à chaque concours, à chaque discipline, seront évaluées dans le Master. Quelques exemples : en langues vivantes, le Master comprendra les différentes compétences (faits de langue, traduction, civilisation, littérature, etc.) ; en Histoire-Géographie, les différentes périodes, etc. ; idem en Lettres Classiques (grec, latin, français, etc.) ou dans toutes les disciplines. Cette formation de master se poursuit donc sur les 4 semestres. **Il y a donc deux éléments dans la formation des maîtres, évalués séparément : les compétences disciplinaires évaluées**

dans le master ; et les aptitudes au métier évaluées par le concours, forcément sur une base disciplinaire aussi. Le projet de loi aurait pu faire le choix d'un concours sans aucune base disciplinaire mais ce n'est pas le choix qui est fait. Il y a maintien des épreuves disciplinaires, mais qui ne sont pas de même nature. Ce sera un véritable changement de paradigme, notamment pour nos disciplines, qui contenaient une conjonction entre recherche et concours.

Master et concours de l'enseignement sont donc découplés et ce concours doit perturber le moins possible le master. Les étudiants reçus au concours ne sont titularisés qu'à l'issue du Master 2, délivré par l'Université (à nous d'être vigilants sur la qualité de la formation disciplinaire) et cette titularisation ne sera pas automatique, contrairement à la tradition de la fonction publique française. M. Filâtre a donné quatre exemples (un étudiant reçu à tout ; un étudiant qui a le concours et pas le M1= report de stage d'un an pour repasser le M1; un étudiant abandonne le MEEF et se réoriente ; un étudiant a le master et repasse le concours).

Le concours

Edouard Leroy insiste sur le fait que le MEN a pour projet que tous les admissibles au concours aient déjà fait un passage dans les classes, ce qui justifie le court stage de S1. Le choix est celui de recruter les étudiants qui savent mobiliser leurs savoirs pour les transmettre. Ensuite, pendant l'année de M2, les étudiants seront fonctionnaires-stagiaires ; ils auront une année de formation en alternance : stage et formation disciplinaire. Il y aura un accompagnement par l'Université de ces stages. Le modèle en biseau [NB :voir tableau en ligne sur le site] comporte de l'alternance en M2, mais dès le S2 du Master, on aura des modules avec des praticiens pour préparer les deux épreuves orales du concours axé sur la vérification des gestes professionnels.

Les Masters porteront la mention MEEF, et ils comprendront des parcours disciplinaires. Il y aura plusieurs mentions : MEEF PE et MEEF PLC, MEEF PLP. Seuls les parcours seront disciplinaires. Dans le Master MEEF, il y aura 5 blocs de compétences à articuler entre elles :

- les savoirs disciplinaires
- les savoirs didactiques liés à la discipline
- la recherche, sachant qu'il ne s'agit pas d'un master à finalité doctorat : par exemple, une dimension disciplinaire, dont la finalité est l'enseignement ; ou une dimension épistémologique, cognitive (les théories sur les troubles de l'apprentissage...), la pédagogie, les sciences de l'apprentissage...

- compétence sur l'exercice du métier en situation, sur la gestion des conflits, les relations entre sexes, etc.
- les situations de stage, les situations en observation, les retours sur pratique...

Le projet de loi pour la refondation de l'École confiée à l'université la responsabilité de la nouvelle formation des enseignants, qui repose sur la mise en place, dès la rentrée 2013, de masters, mention « Enseignement, éducation, formation » (MEEF), organisés par de nouvelles composantes universitaires, les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE).

Ces ESPE ne seront absolument pas la continuation des IUFM. Il doit y avoir une seule ESPE par académie. Les ESPE seront formées par des équipes comprenant toutes les catégories de personnels intervenant dans la formation. Ce sont donc **les personnels des futures ESPE qui vont écrire les maquettes. Devront apparaître dans le projet : les universitaires ; les didacticiens et personnels d'IUFM ; les praticiens de l'enseignement scolaire**. Le recteur organise, en tant que représentant de l'Etat, la procédure de préparation des maquettes, mais ce sont les Universités qui écrivent le projet. Tous les personnels doivent l'investir, et il y aura un cadrage national, sous forme d'arrêté, qui va se décliner par mention, avec un modèle type par parcours (qui sera préparé par la DGSIP, la DGESCO). Le modèle d'accréditation sera souple, mais le cadrage national indicatif, plus précis.

L'accréditation de l'ESPE est bâtie sur un projet collectif ; elle ne sera en aucun cas accordée si le projet est porté par une UFR seulement, ou un IUFM seul. Le projet d'accréditation doit se faire sur un modèle coopératif. La procédure d'accréditation sera observée de près, (voir le calendrier ci-dessous) ; un groupe technique dédié est également installé au MEN pour aider les universités, leurs équipes pédagogiques et les rectorats, comme l'indique un accord entre le MEN, le MESR et la CPU (voir leurs sites). On vise une mise en place progressive jusqu'à 2015.

L'arrêté d'accréditation se fera par académie, donc il y aura 30 arrêtés, dans un cadre national ; toutes les accréditations ne se feront pas en même temps. L'article spécial sur cette composante (l'ESPE) sera inclus dans le Code de l'Éducation. Le projet de loi indiquera que les directeurs des ESPE sont nommés par le MEN et le MESR, sur proposition du conseil d'École, qui comprendra tous les membres de la composante ESPE : en partie des membres élus, en partie de membres choisis par le recteur.

Pdf du calendrier :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/01_Janvier/50/9/CPUcalendrier_239509.pdf

L'agrégation ne change pas pour le moment, elle garde sa formation professionnelle post-recrutement.

En conclusion, nos interlocuteurs ont insisté sur la confiance faite à l'université pour organiser le recrutement des enseignants. Les universitaires doivent s'emparer du problème, i.e. avoir une réflexion sur l'ensemble de leur filière et construire un projet d'ESPE en concertation avec les autres partenaires.

Sur le détail du périmètre des concours et leurs contenus, Daniel Filâtre nous renvoie vers l'Inspection Générale et à la DGRH, et plus particulièrement aux inspecteurs généraux présidents des jurys qui rédigent les cadrages des CAPES, et nous encourage à faire remonter nos questions via le MESR.

Au terme d'un échange de 3 heures, Daniel Filâtre se dit prêt à nous rencontrer à nouveau, à notre demande.

Communiqué envoyé le 15 février 2013 par 25 sociétés savantes au cabinet des deux ministres

Madame la Ministre, / Monsieur le Ministre,

Dans le contexte actuel, marqué par la mise en place de réformes touchant à la fois à la formation des enseignants et aux conditions d'initiation à la recherche, les associations qui représentent la communauté des enseignants-chercheurs et enseignants impliqués dans la formation des futurs professeurs souhaitent faire part de leur inquiétude. Conscientes de l'importance de mener à bien la réforme de la formation et du recrutement des enseignants, en particulier dans un contexte de chute des effectifs par rapport au nombre de postes à pourvoir, elles ont examiné les projets en cours ainsi que les effectifs des étudiants en masters enseignement et des candidats aux concours. Nos associations regrettent la précipitation et la confusion dans laquelle la réflexion est menée, et l'effet démobilisateur ainsi produit sur les formateurs et sur les étudiants.

Par conséquent, elles souhaitent attirer l'attention sur les points suivants :

- La formation au métier d'enseignant exige aussi la présence d'un socle disciplinaire académique fort, qui permette aux enseignants de demain de maîtriser pleinement les connaissances nécessaires à l'exercice de leur métier. Cette formation disciplinaire ne doit pas occuper une part réduite, ni en amont, ni en aval : en amont, par l'introduction d'une licence trop généraliste ; en aval, par une redéfinition du master et du CAPES qui minore la spécialité disciplinaire. Les masters et les concours doivent donc faire une part importante aux savoirs disciplinaires fondamentaux de spécialité.

- La maquette générique des épreuves écrites et orales du concours en M1 doit le garantir, et ne doit pas, comme le projet le laisse penser, donner une part disproportionnée aux compétences dites « professionnelles », qui sont pourtant, de manière contradictoire, bien indiquées comme étant « en cours d'acquisition ». Les « gestes professionnels » doivent faire l'objet d'un véritable stage, avec une pratique de classe encadrée, comme prévu en M2, après le concours, et être évalués à ce stade.

- Le Master doit préserver un équilibre nécessaire à l'acquisition des connaissances et compétences. Le projet présente un déséquilibre évident entre un M1, qui serait considérablement alourdi par le système dit « intégré », où les candidats devraient préparer les modules du master, effectuer un stage et réussir le concours, et un M2 presque entièrement consacré à un stage, sans véritable adossement à la recherche fondamentale et avec une préparation disciplinaire académique insuffisante.

- Les réformes en cours doivent préserver les liens entre Master MEEF et Master Recherche, tout divorce entre les deux ferait courir d'une part un risque d'appauvrissement disciplinaire académique, d'autre part un risque de tarissement du vivier de chercheurs, dont la France a particulièrement besoin. De plus, ce divorce entre les deux types de master serait de nature à limiter les possibilités d'évolution de carrière des enseignants.

La mention « MEEF » des nouveaux masters doit conserver un ancrage disciplinaire académique porteur de contenu, afin de garder une lisibilité pour les étudiants.

- L'accréditation des ESPE doit conserver un équilibre dans la répartition territoriale des formations, dont l'impact est clair sur le vivier des candidats, sur les formations initiales, et sur la pluridisciplinarité des sites, à la fois pour la formation et pour la recherche. Une réflexion sur les ESPE doit être en outre engagée afin que les différentes composantes de l'université restent pleinement associées à la formation des enseignants par leur présence dans les jurys et par la détermination des modalités de contrôle des connaissances.

Par conséquent, nous demandons que nos associations soient pleinement, et sans attendre, associées à l'élaboration des contenus et à la pondération des blocs du cadre national du master.

Le 15 février 2013

Les signataires :

Association des Etudes grecques

Association Française des Catalanistes

Association Française d'Etudes Américaines

Association Française de Mécanique

Association Française des Russisants

Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur

Association des Historiens modernistes des Universités françaises (AHMUF)

Association des Historiens contemporanéistes de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Association des Médiévistes Anglicistes de l'Enseignement Supérieur

Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie

Association des Professeurs de Langues Anciennes de l'Enseignement

Supérieur

Association des professeurs de musique et de musicologie de l'enseignement supérieur

Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur

Coordination Nationale des Associations Régionales d'Enseignants de Langues Anciennes

Société des Etudes latines

Société des Hispanistes français

Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public

Société des Italianistes de l'Enseignement Supérieur

Société des langues et littératures médiévales d'oc et d'oïl

Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université

Société Française d'Etude du 18e siècle

Société Française des Etudes Japonaises

Société Française d'Etude du Seizième Siècle

Société Française de Littérature Générale et Comparée

Société Française Shakespeare

Compte-rendu de l'assemblée générale de la SAES, 5 octobre 2012, Paris III

Pierre Lurbe déclare l'assemblée générale ouverte à 14 heures, et remercie la Présidente de l'Université Paris III et le directeur de l'Institut du Monde Anglophone de lui permettre de tenir ses réunions d'octobre dans les locaux de l'institut.

1. Rapport de Pierre Lurbe, Président de la SAES

Pierre Lurbe déclare l'assemblée générale ouverte à 14 heures, et remercie la présidente de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, ainsi que le directeur de l'Institut du Monde Anglophone, de permettre à nouveau à la SAES de tenir ses réunions d'octobre dans ces lieux. Il remercie Madame Annick Blanchemanche et Monsieur Nasser Kaci pour leur précieuse aide logistique et technique, et remercie également leurs prédécesseurs, qui ont assuré ce rôle pendant de longues années : Madame Arlette Pommel, qui a pris sa retraite l'année dernière, et Monsieur René Dussieux, qui l'a prise cette année.

L'assemblée générale sera organisée en cinq séquences : rapport de la secrétaire générale, rapport financier du trésorier, intervention des organisateurs du Congrès de Dijon, puis volet formations et volet recherche. Le point d'orgue de la journée sera la remise du Grand Prix d'Honneur de la SAES à notre collègue et ami Jean-Jacques Lecercle, dont l'éloge sera prononcé par Jean Viviès, président de la SAES de 2008 à 2012. Pierre Lurbe a le plaisir d'annoncer à cette occasion que Jean Viviès est désormais, conformément à la tradition, président d'honneur de notre société.

Au chapitre des annonces agréables, le président informe l'assemblée qu'Adolphe Haberer, président d'honneur de la SAES, et qui est présent dans la salle, a accepté d'être reconduit dans ses fonctions de médiateur, ce dont il est chaleureusement remercié. Adolphe Haberer a également été président d'ESSE, et jusqu'à maintenant, il en avait été le seul président français ; ce n'est plus le cas depuis le Congrès d'Istanbul, puisque Liliane Louvel, également présidente d'honneur de la SAES, a été élue présidente d'ESSE, pour un mandat de trois ans qu'elle inaugurera en janvier 2013. Pour la première fois, ESSE sera présidée par une femme, ce qui est plus que légitime après plus de vingt ans de présidences masculines. Au nom de la

SAES, Pierre Lurbe adresse à Liliane Louvel ses félicitations les plus chaleureuses et ses vœux de plein succès, à l'orée de ce nouveau mandat.

Cette année, le Prix de la Recherche SAES/AFEA sera remis à sa lauréate, Sophie Vasset, dans le cadre de l'assemblée générale de l'AFEA qui se tiendra le samedi 6 octobre. L'éloge de la lauréate sera prononcé par Frédéric Ogée, professeur à l'université Paris-Diderot. Pierre Lurbe remercie le président du jury, Dominique Sipièrre, son bureau, et l'ensemble de ses membres pour le travail absolument considérable de lecture, de relecture, et de réflexion critique, qu'implique ce concours. Nos deux sociétés sont particulièrement attachées à un prix qui fait partie intégrante de leur politique scientifique, et qui contribue à la valorisation de la recherche dans les domaines qui sont les leurs.

Le bureau actuel est en fonction depuis un peu moins de cinq mois, puisqu'il a été élu à la mi-mai au Congrès de Limoges. Depuis cette date, et bien qu'il y ait eu paraît-il des vacances cet été, ses membres n'ont pas beaucoup chômé. Pierre Lurbe souligne qu'il ne lui appartient pas de parler à la place de ses collègues du bureau (il exposerait moins bien qu'eux les actions qu'ils ont impulsées et coordonnées dans les domaines dont ils ont la charge), mais il souhaite évoquer rapidement les chantiers en cours et en montrer la cohérence.

La mise à jour et la modernisation des systèmes d'information, notamment pour la gestion de la trésorerie, est une priorité ; l'efficacité et la fluidité de la gestion de la SAES en dépendent, et la tâche n'est pas mince pour une association qui dépasse largement les deux-mille adhérents.

La période que nous traversons est marquée par de vastes projets de réforme, voire de refondation (« Refondons l'école de la République », Assises de l'Enseignement Supérieur et la Recherche), pour lesquels nous n'avons pas été sollicités, mais auxquels nous avons apporté notre contribution. Alors que l'été n'était pas même achevé, nos commissions formation et recherche étaient déjà au travail, pour formuler des textes de référence, où se mêlent constats et propositions : texte sur la formation des enseignants, adressé au député Yves Durand, président du groupe de travail « Des personnels formés et reconnus » dans le cadre de la consultation nationale « Refondons l'école » ; proposition de contribution aux assises de l'ESR émanant de la commission de la recherche de la SAES. Ces deux documents, l'un et l'autre annoncés et diffusés sur notre messagerie, ont été ouverts à la signature du Groupement des Associations de Langues Étrangères (Association Française d'Études Américaines, Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur ; Société des Hispanistes Français ; Société des Italianistes de l'Enseignement Supérieur ; Société Française des Études Japonaises) : c'est au nom du GALET que le texte sur la

formation a été envoyé, et c'est aux mêmes associations que la proposition de contribution aux assises sera proposée (ce texte a depuis été largement ratifié, et a été déposé sur le site des Assises de l'ESR à la fin octobre, à nouveau au nom du GALET). Étant donné le caractère spécifique des études anglaises (au sens large), et le poids de la SAES, il n'aurait pas été absurde que notre société décide de porter seule ces textes, qui émanaient de ses propres commissions. Un autre choix a été fait, dont Pierre Lurbe expose la cohérence. Pour plusieurs raisons, il a paru opportun de saisir l'occasion que donnaient les réformes en cours pour reprendre contact avec les autres sociétés savantes du secteur des langues étrangères. Il y a d'abord un précédent : en 2008, la SAES avait cosigné une lettre à Madame la Ministre de l'ESR (à l'époque Valérie Pécresse) avec les mêmes associations ; de plus, plusieurs associations ayant récemment changé de président, il aurait été dommage que le président de la SAES, lui-même nouvellement élu, ne prenne pas contact avec ses homologues ; surtout, sur le fond, la spécificité de la recherche que défendent les sociétés de langues étrangères est peu ou mal reconnue, les langues en général étant perçues comme de simples disciplines ancillaires : ce déficit de reconnaissance étant un problème que nous avons en commun, et pour peser davantage, une démarche collective s'imposait.

Pierre Lurbe évoque ensuite le Fonds SAES, qui est désormais bien implanté à Avignon, grâce aux efforts de Florence March. Ce Fonds est lui aussi devenu, au fil du temps, un élément important de notre visibilité scientifique, et il n'est pas exclu que l'accord qui lie la SAES à l'Université d'Avignon évolue vers une convention, de nature à assurer la pérennité du Fonds dans les meilleures conditions possibles.

L'actualité est venue bousculer un peu l'ordre du jour de l'assemblée générale, puisque l'annonce de la tenue anticipée, en juin 2013, des épreuves écrites du CAPES 2014 est intervenue à la fin du mois de septembre. Cette annonce pose de multiples questions : en l'absence de texte de cadrage, il ne sera pas possible d'y répondre, mais elles seront posées, et le bureau restera mobilisé et vigilant sur ce dossier au cours des semaines et des mois à venir.

Le dernier volet de l'intervention de Pierre Lurbe est consacré aux relations internationales, et spécifiquement au 11ème Congrès d'ESSE qui s'est tenu à Istanbul du 4 au 8 septembre dernier, à l'université de Boğaziçi, organisé sous la houlette de l'association des anglicistes turcs (İngiliz Dili ve Edebiyatı Araştırmaları Derneği (IDEA)) et de sa présidente, Işıl Bas.

Comme toujours, le Congrès lui-même a été précédé par la réunion du Board, qui s'est tenue les 3 et 4 septembre. La situation financière est saine, avec des avoirs de 150.562,80 euros au 31/12/2011 ; le nombre total des membres est stable, et s'élève à 7254 en 2012 (dont 2252 pour la seule

SAES), contre à peine 9 de moins en 2011 (7245). Hortensia Pârlog, professeur à l'université de Timișoara, et secrétaire d'ESSE de janvier 2002 à janvier 2008, a été élue rédactrice en chef du Messenger ; elle succède à Marina Dossena, qui a solidement tenu la barre pendant deux ans. En janvier 2013, ESSE accueillera officiellement une nouvelle association, la Danish Association for English Studies, dont les statuts ont été examinés et approuvés par le Board. La DAES sera la 35ème association à s'affilier à ESSE, mais il s'agit en fait de la réincarnation d'une composante de la Nordic Association, qui regroupait initialement nos collègues suédois, norvégiens, finlandais, islandais et danois. Les universitaires suédois et finlandais ont depuis créé leur propre association nationale, et les Danois ont suivi cet exemple. Comme cela a déjà été annoncé, Liliane Louvel a été élue présidente de la Société, après une audition très réussie devant le Board. Elle succèdera à Fernando Galván, qui aura présidé ESSE de 2007 à 2012, avec une élégance et une autorité naturelles qui lui ont valu l'estime et l'affection de tous. Dans la foulée de cette élection, le Nominations Committee destiné à recueillir les candidatures aux fonctions de trésorier et de secrétaire d'ESSE (à pourvoir au 1er janvier 2014), a été mis en place.

Du point de vue de la participation, le Congrès d'Istanbul a été un grand succès : avec près de 740 inscrits, on n'est pas très loin du record de Turin en 2010 (800 participants), et ce malgré l'éloignement et des dates relativement tardives, qui coïncidaient avec la rentrée universitaire en France. Le programme scientifique était extrêmement riche, avec pas moins de 77 séminars, 16 conférences semi-plénières, 7 tables rondes, les nouvelles Phd sessions, et les traditionnelles conférences plénières, dont le détail est encore consultable en ligne à l'adresse <http://www.esse2012.org/en/> . La participation des membres de la SAES a été à la hauteur de l'événement : 102 membres de notre Société étaient présents à Istanbul, 16 séminars, 5 tables rondes et 2 ateliers des Phd sessions ont été animés ou co-animés par nos collègues, sans parler même de la remarquable conférence semi-plénière de Catherine Paulin (« Language Variation in Diasporic Texts »). De quoi ces chiffres témoignent-ils ? Non pas de la performance pour la performance, ce qui n'aurait pas grand sens. Ils témoignent surtout du très haut degré d'implication des membres de la SAES dans ESSE, et de leur capacité à tisser des liens et nouer des contacts avec des collègues d'autres pays pour monter et impulser des projets de recherche véritablement plurinationaux, et de longue haleine : il n'est pas rare en effet que les séminars d'ESSE se situent dans le prolongement de projets existant par ailleurs.

Pierre Lurbe est certes bien conscient que les critiques ont été nombreuses, et souvent justifiées, à propos de l'organisation matérielle du Congrès et de son fonctionnement (coût d'inscription élevé, difficulté d'accès au campus, prestations parfois surfacturées, etc.). Ces critiques ont été

répercutées auprès de l'Executive d'ESSE et seront prises en compte pour l'organisation des futurs Congrès, mais il serait injuste que ces difficultés matérielles, pour réelles qu'elles soient, fassent perdre de vue l'essentiel : l'incontestable succès scientifique d'une manifestation qui représentait une grande première pour nos collègues turcs, dont l'association n'est membre d'ESSE que depuis 2005. Nous ne pouvons qu'être reconnaissants à nos amis turcs d'avoir pris l'initiative de ce Congrès, au cours duquel ils ont amplement démontré qu'ils ont toute leur place au sein de la recherche européenne en anglistique ; c'est bien à cette aune qu'il faut évaluer la réussite de ce 11ème Congrès d'ESSE.

Dans deux ans, le prochain Congrès d'ESSE aura lieu en Slovaquie, à l'université P. J. Safarik de Košice, du 29 août au 2 septembre 2014. Le suivant, en 2016, aura très vraisemblablement lieu à Galway, en Irlande.

2. Rapport de Florence March, Secrétaire Générale

Florence March articule son rapport autour des points suivants :

- 1) L'organisation du nouveau bureau et les élections de mai 2013
- 2) L'annuaire 2013
- 3) Le Fonds SAES

1) L'organisation du nouveau bureau et les élections de mai 2013

Lors de la réunion de juin 2012, suite aux élections du congrès de mai, le bureau a procédé à une nouvelle répartition des tâches sous la présidence de Pierre Lurbe :

Pierre Lurbe : Président, chargé des relations internationales

Bertrand Richet : Trésorier, chargé de la coordination des systèmes d'information

Florence March : secrétaire générale, chargée du Fonds SAES

Carle Bonafous-Murat : Vice-Président, chargé de la recherche (commission de la recherche, relations avec les sociétés savantes et les unités de recherche, doctorat, bourses de recherche)

Anne Page : Vice-Présidente, chargée des affaires scientifiques (revue, aide aux publications, prix de la recherche SAES / AFEA, relations avec les organismes et agences de recherche)

Brigitte Félix : Vice-Présidente, chargée des congrès et des relations avec l'AFEA

Anne-Florence Gillard-Estrada : Vice-Présidente, chargée des Formations et de la veille documentaire

Bernard Cros : trésorier adjoint, chargé du fichier des adhérents et de la liste de messagerie

Françoise Baillet : secrétaire adjointe, administratrice du site internet

Philippe Vervaecke : secrétaire adjoint, chargé du Bulletin et des relations avec les correspondants

2) L'annuaire 2013

Il conviendra de faire remonter les informations / modifications **AVANT le 30 novembre**, délai de rigueur, à :

- Bernard Cros pour les notices individuelles
- Philippe Vervaecke pour les changements de correspondants
- Florence March pour les changements concernant les équipes de recherche, les sociétés savantes, la dénomination des établissements suite au passage à l'autonomie et aux processus de fusion.

3) Le Fonds SAES

Depuis octobre 2009, les publications reçues par le bureau de la SAES sont confiées à la bibliothèque universitaire d'Avignon, ce qui a donné lieu à la création d'un fonds spécialisé, le "Fonds SAES".

Présentation du Fonds SAES

Plus de 300 ouvrages et n° de revues ont été déposés depuis octobre 2009, soit environ 100 volumes par an.

La gestion et la valorisation de ce fonds ont été intégrées à la politique documentaire de la Bibliothèque Universitaire d'Avignon qui a notamment organisé une exposition du fonds en septembre 2011 et missionné un personnel responsable du fonds en lien avec le bureau de la SAES.

Le catalogue du fonds est consultable sur le site de la Bibliothèque Universitaire d'Avignon :

<http://www.bu.univ-avignon.fr/cda/>

>>> menu de gauche >>> Fonds spécialisés >>> Fonds SAES >>> dérouler la page de présentation de la SAES jusqu'en bas et cliquer sur "consulter le catalogue du Fonds".

Pérennisation du Fonds SAES à l'Université d'Avignon

Avec le recul de trois années depuis la création du Fonds SAES, le

bureau s'est penché sur son devenir lors de la réunion du 23 juin dernier. Conformément à l'accord formel passé en 2009 entre le Président de la SAES, le Président de l'Université et la Conservatrice générale de la bibliothèque universitaire d'Avignon, et compte tenu de l'investissement en temps et en personnel de la part de l'équipe de la bibliothèque pour la gestion et la valorisation du fonds (codage, étiquetage et classement des ouvrages, mise à jour du catalogue de ce fonds spécialisé, organisation d'expositions), les volumes confiés à la bibliothèque universitaire le sont de manière définitive.

Il n'est pas apparu opportun de morceler le Fonds SAES entre différentes universités, à qui l'on aurait pu confier les publications de notre société à tour de rôle pendant un temps déterminé. L'expérience montre en effet qu'il faut du temps pour mettre en place un fonds spécialisé et que ce projet s'envisage forcément dans le long terme.

Il a également semblé souhaitable que le fonds soit rassemblé en un seul lieu par souci de visibilité et de lisibilité.

Enfin, la question de confier le Fonds SAES au CADIST s'était posée dès 2009, mais le CADIST bénéficiant d'une dotation spécifique du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour assurer sa mission d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique, le bureau a souhaité également assurer une visibilité d'un autre type aux publications de la société par la création d'un fonds spécialisé, qui implique une valorisation personnalisée, dans une bibliothèque universitaire ne disposant pas de dotation spécifique.

Création d'une charge de gestion et de valorisation du Fonds

Jusqu'à présent, le Fonds SAES a été co-géré par un membre du bureau rattaché à l'Université d'Avignon et un personnel de la bibliothèque universitaire d'Avignon. Mais en l'absence désormais d'un membre du bureau à la bibliothèque universitaire d'Avignon, il est apparu nécessaire de confier ce rôle à un collègue avignonnais volontaire.

Le bureau propose donc à l'Assemblée Générale de charger Laurence Belingard, co-organisatrice du 47^e congrès de la SAES à Avignon en mai 2007, de la gestion et de la valorisation du Fonds SAES en lien avec la SAES, son bureau, l'université et la bibliothèque universitaire d'Avignon. Cette fonction du Fonds SAES prendra effet en mai 2013. Jusqu'en mai 2013, Florence March continuera à suivre ce dossier.

La proposition est votée à l'unanimité.

Rappel du protocole à suivre pour l'envoi de publications

Jusqu'en mai 2013, les publications que vous souhaitez voir cataloguer dans le Fonds SAES sont désormais à envoyer exclusivement à l'adresse suivante :

Florence March
3 rue des Infirmières
84000 AVIGNON

3. Intervention de Carle Bonafous-Murat, Vice-Président chargé des questions de recherche

Carle Bonafous-Murat rappelle la procédure qui a été adoptée pour l'élaboration de la contribution de la SAES et de l'AFEA aux assises de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Très vite, dès lors qu'ont été connus la composition du comité de pilotage et la calendrier des procédures territoriale et nationale (fin juillet – début août), il est apparu que les deux sociétés ne feraient pas partie des instances auditionnées, et il a donc été décidé de convoquer une réunion de la Commission de la recherche. Celle-ci s'est tenue le 12 septembre 2012.

Dans un premier temps, les membres de la commission se sont accordés pour faire trois constats :

- La place des langues dans le dispositif ALL-SHS de la recherche est importante, mais elle n'est absolument pas reconnue dans les instances de décision ou les groupes de travail : l'absence de spécialistes dans le comité de pilotage des assises de l'ESR, de même que dans la liste des responsables territoriaux, en est un bon exemple.
- La recherche en études anglophones est multiple, inter ou pluri-disciplinaire, et à ce titre est susceptible de répondre à un besoin croissant, notamment au niveau européen où les politiques de recherche visent à favoriser l'émergence de l'inter / pluri-disciplinarité (ex : ERC).
- De par son ancrage linguistique, la SAES et l'AFEA sont à même de dépasser la dichotomie langue véhiculaire / objet de recherche, et de fournir une impulsion au développement des études aréales.

Dans un deuxième temps, quelques-unes des grandes orientations du texte de cadrage ont été rappelées, permettant ainsi de dégager plusieurs pistes de réflexion :

- La nécessité de dégager du temps pour la recherche ;

- L'intégration à l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche
- L'égalité hommes / femmes ;
- La méthodologie disciplinaire et son articulation avec les publications scientifiques ;
- La place des jeunes chercheurs ;
- L'appropriation des démarches et des connaissances scientifiques par la société.

Dans un troisième temps, après un débat approfondi, quatre points ont été mis en lumière pour servir de base de travail à l'élaboration du texte :

- La recherche en langues : transversalité et internationalisation ;
- Les freins au développement d'une politique ambitieuse de recherche ;
- Les propositions :
 - o l'accès aux sources et la valorisation de la recherche
 - o les conditions de la recherche
 - o la gestion des carrières ;
- Les réseaux de chercheurs : pour une recomposition du paysage national.

Les différentes contributions des membres de la Commission ont ensuite été rassemblées, synthétisées, et harmonisées par la Vice-présidente chargée des affaires scientifiques, Anne Page, que Carle Bonafous-Murat tient à remercier au nom de tous pour l'efficacité et la rapidité du travail accompli.

Cela a permis, dans un quatrième et dernier temps, d'envoyer le texte aux Présidents des différentes sociétés de langues rassemblés au sein du Galet, qui ont tous accepté de signer le texte, moyennant quelques modifications. Ce texte a été envoyé au rapporteur territorial de la Région Île-de-France, et a été mis en ligne sur le site des assises le 30 octobre 2012, où il peut être consulté (voir supra p.9).

4. Intervention d'Anne Page, Vice-Présidente Affaires scientifiques

1) Revue SAES

Lors de l'Assemblée Générale du Congrès de Limoges, Carle

Bonafous-Murat a rappelé les détails du projet de revue SAES qui permettra de disposer d'une vitrine supplémentaire pour la diffusion de notre recherche.

Le projet est maintenant lancé et va se dérouler en plusieurs étapes durant le courant de l'année.

Le bureau de la SAES a fait appel à un groupe de réflexion composé de collègues ayant une expérience de l'édition de revues scientifiques, ou de la direction de collections, et qui représentent l'ensemble des disciplines de l'anglistique.

Le groupe se compose de :

Pascal Aquien (Paris Sorbonne)

Yan Brailowsky (Paris Ouest)

Antoine Capet (Rouen)

Nathalie Caron (Paris-Est Créteil)

Leo Carruthers (Paris Sorbonne)

Shirley Carter-Thomas (Télécom, Evry)

Mireille Hardy (Cherbourg)

Denis Jamet (Lyon 3)

Charles-Edouard Levillain (Paris Diderot)

Sylvie Mathé (Aix-Marseille)

Marie-Madeleine Martinet (Paris Sorbonne)

Frédéric Ogée (Paris Diderot)

Wilfrid Rotgé (Paris Sorbonne)

Ce groupe de réflexion, qui va se réunir à intervalles réguliers pendant l'hiver, aura plusieurs objectifs :

a) discuter des grandes orientations scientifiques de la revue

b) préparer un projet d'accession à revues.org

Revues.org est le plus ancien portail de revues en sciences humaines et sociales. Il fait partie d'OpenEdition du CLEO (Centre pour l'Édition Electronique Ouverte, <http://cleo.cnrs.fr>)

OpenEdition est organisé autour de quatre plateformes :

- Revues.org

- Calenda
- Hypotheses.org
- OpenEdition Books (à partir de 2012)

Peuvent demander à adhérer à revues.org, soit des revues déjà établies (sous format papier), soit des revues nouvellement créées, ce qui serait le cas de la revue SAES. Pour la création d'une revue, revues.org, demande de remplir « formulaire d'accession » comprenant notamment :

- La liste des membres du comité de rédaction et/ou du comité scientifique
- la description de son fonctionnement (procédure de consultation)
- la procédure de sélection des textes
- les n°1 et n°2 complets
- le sommaire du n°3
- le projet du n°4
- un projet de maquette électronique

Le conseil scientifique du CLEO prend alors une décision sur le dossier, sur avis d'un expert anonyme (externe) ayant répondu à un ensemble de questions regroupées sous trois grands thèmes :

- Rayonnement scientifique de la revue
- Qualité scientifique
- Qualité éditoriale

c) évaluer la pertinence de l'accession de la revue à l'offre Freemium

Freemium modèle « hybride », fondé sur la coopération entre le CLEO, les bibliothèques et les revues, qui combine le libre accès à l'information scientifique (consultation des articles) et la commercialisation de services générant des revenus pour les revues, dont des systèmes d'alertes personnalisés.

L'accès reste libre pour la consultation des articles en ligne (lecture et impression au format HTML), mais le téléchargement est restreint aux membres affiliés à une bibliothèque ayant souscrit un abonnement à Freemium (les tarifs varient en fonction du PIB par habitant du pays concerné

et du nombre d'étudiants LSH sur le campus). Ces formats détachables sont consultables sur smartphones, liseuses ou tablettes, sans DRM.

Selon les statistiques de fréquentation (norme COUNTER), 1/3 des revenus revient alors au CLEO et 2/3 aux revues. Dans ce système, on pourrait envisager, qu'à terme, la revue SAES puisse par exemple déléguer une partie de son stylage.

Les résultats des travaux du groupe seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale lors du congrès de Dijon

2) ISTE X

Le projet ISTE X (Initiative d'excellence de l'Information Scientifique et Technique) s'inscrit dans le programme « Investissements d'Avenir ».

Il est porté par quatre partenaires : le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES), le Consortium Universitaire de Publications Numériques (Couperin1) et l'Université de Lorraine (pour le compte de la Conférence des Présidents d'Université).

ISTEX prévoit deux actions en deux temps:

- L'acquisition de collections rétrospectives (revues, corpus de documents, bases de données...) sous la forme de licences nationales (comme par exemple EEBO ou ECCO, déjà signées par l'ABES l'année dernière avec l'éditeur Gale Cengage)
- La création d'une plateforme pour héberger les données.

Jusqu'au 20 octobre, ISTE X a ouvert une enquête nationale pour recueillir les besoins des chercheurs et enseignants-chercheurs, à partir de son site, www.istex.fr

Un comité de pilotage établira ultérieurement les priorités d'acquisition.

Chaque enseignant-chercheur, qui doit préciser à quelles sociétés savantes il/elle appartient, peut déposer dix demandes en tout. Les membres de la SAES peuvent ainsi peser sur les décisions finales en étant nombreux à mentionner des bases de données ou archives de revues indispensables pour toute la communauté angliciste. Le bureau de la SAES encourage vivement l'ensemble des collègues à prendre quelques minutes pour remplir le formulaire, éventuellement en concertation avec les doctorants qui ne peuvent pas accéder au questionnaire s'ils ne disposent pas d'une adresse institutionnelle, mais dont les besoins en matière de ressources électroniques sont naturellement très importants.

3) Prix de la recherche SAES/AFEA

Le jury 2012 a terminé ses travaux le 11 septembre 2012, sous la présidence de Dominique Sipièrre, et décerné le Prix de la Recherche SAES/AFEA à Sophie Vasset (maître de conférences à Paris Diderot) pour son ouvrage *Décrire, prescrire, guérir : médecine et fiction dans la Grande-Bretagne du XVIIIe siècle* (Presses de l'Université Laval, 2011)

La prochaine réunion du jury aura lieu en janvier 2013 pour l'établissement de la liste des ouvrages éligibles.

Pour qu'un ouvrage soit éligible, il faut notamment:

(a) qu'il ait été publié dans l'année civile précédant la réunion du jury (e.g. janvier 2012-décembre 2012 pour le Prix 2013)

(b) qu'il s'agisse d'une monographie de recherche (par un ou plusieurs auteurs), d'une édition ou d'une traduction critique.

Composition du jury 2013:

Trois membres du jury sont sortants: Antoine Cazé, Fabrice Bensimon, Anne Page.

Anne Page ayant mis un terme à son mandat, suite à son élection au Bureau de la SAES, Liliane Liliane Louvel a été élue Vice-Présidente. Elle est chaleureusement félicitée par les collègues.

5. Intervention de Bertrand Richet, Trésorier

Comptes 2011-2012 – Données et informations

Introduction

L'année 2012 est à tous égards une année de transition, avec, suite au renouvellement du Bureau, l'arrivée d'un nouveau trésorier, avec également une modification des procédures bancaires, qui a eu une incidence directe sur le prélèvement 2012, avec enfin trois modifications prévues pour la gestion des comptes.

Le trésorier profite de cette occasion pour remercier Agnès Celle, qui a occupé cette fonction avant lui, Jean Albrespit et Mike Parsons pour leur suivi technique à Pau, et Bernard Cros, nouveau trésorier adjoint, pour la minutieuse mise à jour des fichiers.

Données 2011

En raison du changement de trésorier, l'information n'a pas été

donnée à Limoges de l'état des comptes pour l'année 2011. Le voici dans le tableau ci-dessous :

Catégories	Recettes	Dépenses
Cotisation ESSE		16 667,00 €
Annuaire / Bulletin		14 224,21 €
Fonctionnement Bureau	225,00 €	8 071,18 €
Bureau : Concours / Recherche		3 406,94 €
Congrès	1 838,87 €	6 907,22 €
Subventions Revues		1 600,00 €
Bourses SAES/AFEA	4 765,29 €	9 640,00 €
Cotisations	67 286,00 €	3 330,92 €
Intérêts bancaires	1 850,21 €	
Frais bancaires	15,24 €	173,66 €
Total général	75 980,61 €	64 021,13 €

Les points de dépense principaux sont la cotisation à ESSE, les frais engendrés par la version papier de l'annuaire et le fonctionnement de la Société (frais pour le fonctionnement du Bureau et des jurys Bourses et Recherche, organisation des journées). S'y ajoutent les subventions aux revues et les bourses de thèse et d'HDR, dont les frais sont partagés avec l'AFEA (d'où un volet Recettes).

Le trésorier attire l'attention des membres sur les dépenses liées aux cotisations impayées (changement de coordonnées bancaires non signalé), avec plus de 3300 euros de perte pour la SAES.

Eléments 2012

Il n'est possible que de fournir des éléments pour l'exercice 2012, non achevé. Le changement de trésorier est une opération chronologiquement lourde. La Préfecture de Paris n'a envoyé que courant juillet l'accusé de réception pour la déclaration de modification de la composition du Bureau (notamment nouveau Président et nouveau trésorier), document indispensable à la modification des signatures pour les banques (car la SAES fonctionne pour le moment avec deux banques, la Banque Postale et la Caisse d'Épargne). Le trésorier n'a eu confirmation partielle du changement effectif que début octobre, ce qui l'a empêché de pouvoir reprendre la main sur la gestion des comptes.

Au 4 octobre, le solde du compte courant à la Caisse d'Epargne était de 5 739,90 €, tandis que celui du livret A était de 72 962,28 €. La Caisse d'Epargne sert pour l'essentiel aux dépenses, tandis que la Banque Postale est utilisée pour les recettes, en raison de frais jusqu'alors raisonnables.

Evolution

Une évolution dans les semaines qui viennent est rendue nécessaire par trois facteurs.

Premièrement, la procédure de prélèvement automatique par la Banque Postale a été modifiée il y a un an sans que nous ne soyons prévenus. Au lieu de procéder à partir d'un cédérom contenant les coordonnées des adhérents, envoyé chaque année, un abonnement à un nouveau service est nécessaire et, de l'aveu même d'un commercial de la banque, cet abonnement n'est pas du tout adapté à une gestion annuelle de prélèvement. Cela explique pourquoi il n'a pas été possible, pour le moment, de procéder au prélèvement de la cotisation 2012. Il est cependant prévu que ce prélèvement ait bien lieu avant fin décembre.

Deuxièmement, la SAES s'était doté en 2002 d'un logiciel (File Maker Pro) destiné à gérer le fichier des adhérents et des cotisations, fichier placé sur le serveur de l'université de Pau, mais chaque intervenant devait posséder le logiciel sur son propre ordinateur. Cette configuration pose au moins deux problèmes. D'une part, en l'absence de membres du Bureau en poste à l'université de Pau (depuis le départ de Jean Albrespit), nous sommes contraints de demander l'intervention technique de collègues qui n'ont plus de responsabilité dans la gestion de l'association. D'autre part, le vieillissement du logiciel l'empêche de fonctionner sur les ordinateurs récents. Complémentairement, on peut s'interroger sur la sécurisation de données personnelles sur un site universitaire.

Troisièmement, le recours au chèque, qui implique une gestion lourde pour le trésorier et le trésorier adjoint et qui est de moins en moins accepté par les banques, ne correspond plus du tout aux procédures actuelles de gestion.

Suite à l'Assemblée Générale d'octobre, il a donc été décidé trois choses.

1) Procéder à un changement de banque et à un regroupement des comptes afin de clarifier la situation. Le Crédit Coopératif et la Banque Populaire sont deux institutions que le trésorier va approcher pour ce faire.

2) Passer, en conséquence, à une gestion dématérialisée des adhérents et des cotisations, ce qui permet une plus grande souplesse d'exécution et évite le recours à des logiciels coûteux et rapidement obsolètes. Les banques

proposent des services complets performants.

3) Supprimer rapidement le recours à un paiement par chèque par le biais d'une incitation financière : la cotisation reste à 35 € (17 € pour les doctorants et les retraités) dans le cadre d'un prélèvement automatique, mais passe à 45 € pour un règlement par chèque à partir de la cotisation 2013. Cette dernière proposition a été soumise au vote de l'Assemblée Générale et adoptée à l'unanimité.

Le trésorier tiendra la communauté au courant de l'évolution de la situation bancaire dès que les choses se seront éclaircies.

6. Intervention d'Anne-Florence Gillard-Estrada, Vice-Présidente chargée des questions de Formations

La Commission Formations de la SAES s'est réunie le 17 juin dernier. Elle a notamment évoqué le CLES 2, la rédaction d'un texte sur la didactique et celle d'un questionnaire visant à fournir une cartographie des masters enseignement et recherche ainsi qu'à faire un bilan sur les préparations au Capes et à l'agrégation d'Anglais.

Dans le cadre de la concertation sur la refondation de l'école, mise en place pendant l'été, les associations de spécialistes de langues vivantes étrangères, regroupées au sein du GALET (Groupement des Associations de Langues Etrangères, dont font notamment partie la SAES et l'AFEA), se sont adressées au député Yves Durand, en charge de la question de la formation des enseignants, pour solliciter une audition. Il nous a été répondu qu'en raison des contraintes du calendrier, et malgré le caractère légitime de notre souhait, une audition était difficilement envisageable, mais qu'une contribution écrite serait la bienvenue. La SAES, en lien avec les présidents du GALET et la commission formation de la SAES, et sur la base des principes déjà mis en avant par le Forum des Sociétés Savantes, a donc travaillé à la fin de l'été à la mise au point d'un texte, qui a servi de base de discussion avec nos partenaires du GALET. Un large accord ayant été trouvé, ce texte est devenu la contribution commune de nos associations. Dans sa version longue, il a été adressé à Monsieur Yves Durand; dans sa version courte, il a été déposé sur le site « Refondons l'Ecole » du Ministère de l'Education Nationale. Les associations signataires ont à cette occasion réitéré leur demande d'être auditionnées. Le texte de la contribution adressée au député Yves Durand se trouve sur le site de la SAES. Au nom du bureau, nous tenons à remercier à nouveau nos collègues de la Commission Formations pour leur disponibilité et leur mobilisation, à une période de

l'année particulièrement malcommode.

Au début de l'année, et avant même la fin de la consultation, a été annoncée la mise en place de deux concours. Le contexte, il convient de le rappeler, est le problème du vivier pour le professorat. De nombreux postes n'ont pas été pourvus : pour le Capes externe 706 postes (15 % de ceux offerts aux concours) sont restés vacants faute de candidats en nombre suffisant. En maths, la situation est plus que critique avec près de 300 postes non pourvus, suivent l'anglais (131 postes non pourvus) et les lettres classiques (95 postes non pourvus). Moins touché, le primaire a quand même vu le nombre de postulants aux concours de professeurs des écoles baisser.

En guise de pré-recrutements, le gouvernement a prévu dans le cadre de la loi sur les Emplois d'Avenir des « emplois d'avenir professeurs », qui sont des contrats de droit privé, pour accompagner financièrement les étudiants qui s'engageraient dans la voie de l'enseignement. Ces emplois d'avenir professeurs furent tout d'abord destinés aux étudiants de L2 boursiers, et constituent des emplois aménagés pour pouvoir préparer les concours d'enseignement ; puis, ils ont été ouverts aux étudiants de première année de master lors de l'examen du projet de loi en Commission à l'Assemblée Nationale. Mais ces contrats ne seront signés qu'en janvier.

Pour annoncer le chiffre annoncé de 43000 recrutements, le ministère va donc puiser dans deux viviers différents avec ces deux concours : un 1^{er} concours, appelé « 2013-1 » au MEN, pour les M2 de cette année 2012-2013, et un 2^e concours, appelé « 2013-2 » au MEN (et évoqué sur le site du MESR comme concours « 2014-A ». Les écrits d'admissibilité auront lieu en juin 2013 et les oraux d'admission à l'été 2014. Le concours 2013-2 sera vraisemblablement ouvert aux inscrits en M1, en M2 ou aux titulaires d'un master. Ainsi, ce concours sera exceptionnellement ouvert aux M1, c'est-à-dire aux étudiants de M1 de cette année 2012-2013 qui ont commencé les cours dans un M1 qui ne comporte pas de préparation aux concours. Seront aussi concernés par ce concours 2013-2 les bénéficiaires des emplois d'avenir professeurs. Enfin, les M2 « recalés » soit à l'admissibilité, soit à l'admission du concours de 2013 (« 2013-1 ») pourront vraisemblablement eux aussi passer l'écrit de juin 2013 (« 2013-2 »), et il est probable que les candidats admissibles à l'oral de 2013-1 passent aussi l'écrit de 2013-2 dans le cas où ils ne seraient pas admis à 2013-1. Le problème serait en effet que les M2 recalés à l'oral devraient dans ce cas repasser le concours placé en M1 alors qu'ils sont déjà en M2, alors que pour l'instant, il n'y a aucune information sur une sessions écrite en 2014. Il y aura donc un certain nombre de cas particulier et des candidats aux statuts différents. On ne sait pas par exemple si les M2 admissibles de l'automne 2012 mais recalés aux oraux de 2013-1 pourraient conserver leur admissibilité pour juin 2014.

Il n'y a pour l'instant aucun texte officiel qui régit ces nouvelles dispositions, mais on pourra trouver sur le site de la SAES la recension de tous les textes qui ont circulé sur le site, ou des liens vers les pages sur les sites ministériels. Les collègues responsables de master ou membres des instances sont en train de plancher en ce moment sur ces nouvelles dispositions, qui va les obliger à modifier en cours d'année les maquettes de master, afin de permettre aux étudiants de M1 d'avoir une préparation à ce concours avancé en M1.

L'une des raisons avancées pour expliquer ces deux sessions est que cela constitue un moyen de déplacer l'écrit de novembre de M2 à juin de l'année de M1 (sauf à avoir une année blanche) et de « réamorcer la pompe » pour le vivier.

L'hypothèse la plus probable envisagée pour l'avenir du concours après la session 2013-2, ou 2014-A, varie selon les sources. Il est vraisemblable qu'il y aura un retour à un concours en M1, ce qui expliquerait ce « tuilage », mais l'hypothèse ne semble pas être celle d'un concours complet en fin de M1 mais bien d'un format qui suivrait celui de 2013-2, à savoir écrit d'admissibilité en M1 et oral d'admission en M2, avec des stages lors de cette année de M2. Les textes concernant les écrits de juin 2013-2 seront probablement publiés prochainement et ils auront vraisemblablement le même format que ceux du concours de la session 2013 (2013-1) ; quant à l'oral d'admission, il aura lieu dans un an afin de concevoir les épreuves orales, qui prendront vraisemblablement une orientation davantage professionnelle, puisqu'elles viendront au bout d'une année lors de laquelle les candidats seront en stage.

La presse et le site du MEN ont évoqué la création de 22 100 postes pour le premier concours (2013 1). Les admissibles au concours écrit de 2013 2 seront sur le terrain à temps partiel (mais il est pour l'instant indiqué que cela se fera sur la base du volontariat) et occuperont 11476 équivalents temps pleins.

Lors de l'AG de la SAES, mais aussi lors de la réunion sur le CAPES organisée le samedi matin, et à laquelle M. Antoine Mioche, Inspecteur Général de l'Education Nationale et Président du jury du CAPES externe d'Anglais, nous a fait l'amabilité de participer, plusieurs problèmes posés par le dispositif transitoire ont été soulevés par les collègues présents. Les admissibles de 2013-2 seront en stage en tant qu'étudiants de M2 a priori payés à mi-temps pour 6h de cours en pleine responsabilité, et bien qu'il semble que cela se fasse sur la base du volontariat, il reste à voir si cela est intéressant pour les étudiants à la fois financièrement et sur le plan de l'organisation d'une année, somme toute assez lourde (stage + master 2 + concours). Cette année de M2 transitoire ressemblera à une année de master

en alternance pour les admissibles, mais le problème notable qui se pose est que les candidats admissibles seront envoyés dans les classes sans avoir été testés sur leurs qualités pédagogiques ; surtout, pour les concours de langues, ils n'auront pas été testés sur leur oral. Un tel dispositif pose le problème supplémentaire que l'on va mettre sur le terrain des candidats admissibles et ainsi retarder d'un an l'admission, avec au bout du compte des admissibles qui se verront refuser l'admission un an plus tard, ce qui n'est pas propice à donner du sens à l'admissibilité et surtout à enrayer la crise des vocations – à moins que tous les candidats admissibles en stage sur le terrain ne soient ensuite admis... Pour de nombreux collègues, un tel dispositif, s'il était adopté de manière durable, soulève d'importantes questions, notamment la multiplication de catégories de reçus-collés à la fois au niveau du M2 mais aussi du M1. Par ailleurs, le fait que le concours soit mastérisé sur deux ans renforce la mise en concurrence entre le master et le concours et menace ce dernier (et donc peut-être le statut de fonctionnaire). Sur le plan de la recherche et de formation disciplinaire, la question qui se pose à la SAES dans un dispositif de ce type est l'articulation entre la formation disciplinaire, didactique et professionnelle, avec un écrit d'admissibilité en fin de M1 et un oral d'admission qui évaluerait davantage le professionnel et serait adossé au stage de 6h qui aura lieu avant l'admission au concours (ce qui n'est pas le même format que celui de l'ancien système du CAPES non-mastérisé, qui comportait un stage post-concours avec titularisation à la fin d'une véritable année de stage). On peut ainsi s'interroger sur l'avenir de l'oral disciplinaire et didactique tel celui que le CAPES connaît actuellement.

C'est la raison pour laquelle la SAES, les sociétés de langues regroupées au sein du GALET en lien avec d'autres sociétés (historiens, littéraires, langues anciennes, etc.) ont souhaité interpeler les Ministres de l'Enseignement Supérieur et de l'Education Nationale, pour rappeler les principes auxquels ces sociétés tiennent et souligner les problèmes que pose le deuxième concours 2013-2 (voir les textes du dossier « Réformes » en p.5 du bulletin).

7. Intervention de Claire Charlot, Présidente du jury de l'Agrégation externe

Madame Claire Charlot présente le bilan de la session 2012 de l'Agrégation externe d'Anglais. Claire Charlot commence par remercier Pierre Lurbe, Président de la SAES, ainsi que son bureau, de l'avoir invitée à présenter les résultats de la session 2012. Elle en profite pour remercier par la même occasion les membres du jury qui ont contribué, par leur dévouement et leur compétence, à ce que la session 2012 se passe sans heurt.

Bilan de la session 2012

Les 128 postes mis au concours cette année ont tous été pourvus. L'espoir est d'en obtenir davantage pour la prochaine session [au moment de la publication de ce bulletin, le nombre de postes pour 2013 vient d'être annoncé et sera en augmentation par rapport à la dernière session – 167 postes au lieu de 128]. La barre d'admission était de 8,87/20, celle de l'admissibilité de 7,15/20, respectivement plus haute et plus basse qu'en 2011. Ceci s'explique par le fait qu'il a fallu descendre plus bas dans le classement de l'écrit pour pouvoir donner leur chance aux candidats. La politique du jury d'agrégation est d'obtenir un nombre maximal d'admissibles, selon un ratio déterminé par le Ministère, de 2,25 multiplié par le nombre de postes disponibles. Ce qui donnait 288 admissibles pour la session 2012. Il faut rappeler ici que les coefficients de l'oral sont deux fois supérieurs à ceux de l'écrit (sur un total de 16 coefficients pour le concours, 5 sont affectés à l'admissibilité et 11 à l'admission).

Le nombre de candidats ayant composé à toutes les épreuves et n'ayant pas été éliminés par un 0 à l'une des épreuves est très faible (808) au regard du nombre total de candidats inscrits (2130), soit une proportion de 37,9%. Ce qui fait que la proportion des admissibles représente réellement 35,6% des candidats non éliminés mais 13,5% des inscrits.

Si l'on examine *la proportion de reçus par option*, on constate que l'*Option A* reste celle qui compte le plus grand nombre d'admis (63) avec 49% (soit la moitié des lauréats) comparé à 38% en 2011 (42 lauréats). On retrouve ainsi des chiffres du même ordre que ceux des années 2008 (41,4%) ou 2009 (53,1%). L'*Option B* enregistre également un nombre plus important d'admis avec 35% en 2012 (45 reçus) comme en 2007 (34,5%) ou 2008 (35,2%). L'*Option C*, en revanche, a perdu du terrain par rapport à 2011, avec 16% seulement de reçus, une proportion bien en-deçà de celle de 2011 (32,7% des lauréats). Il faut remonter à 2005 pour trouver un chiffre aussi bas (20%). En bref, on note une forte augmentation des admis en Littérature, une faible augmentation des admis en Civilisation et une chute des admis en Linguistique.

Le profil sociologique des lauréats du concours est intéressant puisque l'on voit que près d'un quart (21,9%) des admis est titulaire du concours du CAPES, 16,4% sont des candidats issus des écoles normales (21) et un lauréat sur deux est un étudiant (51,6% des lauréats).

L'Agrégation est avant tout une affaire de femmes. Le ratio hommes/femmes reste stable avec une légère diminution des femmes à tous les stades. 79,5% des femmes candidates sont admissibles pour 74,2% de lauréates. De 2008 à 2011, la proportion est restée au-dessus de 80%.

L'âge des candidats varie considérablement puisque l'on a un écart de 42 ans entre le candidat le plus âgé (né en 1948) et le plus jeune (né en 1990). Mais il est certain que c'est à un jeune âge que l'on a le plus de chance de réussir l'Agrégation externe. C'est en effet chez les candidats nés en 1987 que l'on trouve la plus forte concentration de lauréats, avec tout d'abord 62 admissibles puis 28 admis. La moyenne d'âge des candidats est en légère augmentation. On saluera ici les efforts des candidats qui, tout en travaillant à plein temps, présentent ce qui reste un concours difficile et exigeant.

La session 2013

Il y aura 39 postes de plus en 2013 donc la nouvelle session s'ouvre sous de bons auspices, d'autant que l'on sait qu'il y a eu 17,1% de plus d'inscrits au concours en juillet 2012. Concernant l'organisation du calendrier, ce dernier a été avancé d'une semaine par rapport à l'an dernier. Ceci étant, le nombre de postes supplémentaires fera que l'oral commencera (sous toute réserve) le 10 juin et se prolongera jusqu'au 7 juillet inclus. Les épreuves se dérouleront, comme en 2011, au Lycée d'enseignement général Jacques Decour, dans le 9^e arrondissement de Paris.

Claire Charlot recommande que les candidats qui postulent à un contrat doctoral se fassent connaître auprès d'elle (clairecharlot@wanadoo.fr) afin que leurs convocations puissent être organisées en conséquence. Plus on anticipe, plus il est facile d'organiser la session. L'admissibilité sera déclarée le 22 mai prochain.

Il est important de prévenir les candidats que la convocation qu'ils reçoivent du Ministère est impérative sauf cas de force majeure (raisons médicales ou familiales graves, contrats doctoraux..).

En conclusion, Claire Charlot remercie les membres du jury pour tout le travail accompli et la SAES pour la dissémination de l'information concernant les concours. Le rapport sera mis en ligne dans la semaine du 22 octobre.

8. Intervention de Monsieur Antoine Mioche, Président du jury du CAPES externe

Monsieur Antoine Mioche présente le bilan de la session 2012 du CAPES externe d'Anglais.

Les oraux de la session 2012 des CAPES et CAFEP ont confirmé les observations concernant les écrits présentées à l'assemblée générale de la SAES de mai dernier.

La première de ces observations est que, à défaut de réalisation toujours satisfaisante, la majorité des candidats a une conscience claire de la nature des épreuves introduites en 2011. Cette familiarité accrue peut même aller jusqu'à l'excellence, comme en témoignent les cinq candidats qui ont obtenu la note de 20/20 à l'épreuve sur dossier.

Les moins bonnes prestations ont le plus souvent manifesté l'un ou l'autre, et parfois l'un *et* l'autre, des deux travers suivants : une langue de qualité insuffisante ; l'incapacité à définir et énoncer une problématique cohérente, à même d'informer l'étude et la mise en relation des documents soumis à l'analyse (d'où résultait fréquemment, en leçon, une tendance à s'affranchir du niveau d'enseignement de référence et/ou à plaquer des solutions didactiques à l'évidence étudiées en cours). Une troisième source de faiblesse a été une insuffisante maîtrise des référents culturels de la langue et du discours. On voyait alors l'incapacité à aller au-delà de la surface linguistique des mots condamner certains candidats à dissenter dans le vague ou à contresens des documents.

Il n'est donc pas inutile de rappeler que le caractère professionnel des épreuves de l'écrit et de l'oral s'illustrent en ceci qu'elles supposent une connaissance sûre de la langue et de la culture des pays anglophones, et font appel à une solide capacité d'analyse, l'une et l'autre fort utiles à l'enseignant pour effectuer les bons choix dans la préparation de ses cours, puis pour mobiliser et enrichir les capacités langagières de ses élèves en classe.

Comme par le passé, la maîtrise de ces compétences a été dûment récompensée lors de cette session : la candidate classée première a obtenu plus de 16,2 de moyenne à l'ensemble de ses épreuves. Au-delà de ce cas emblématique, et s'agissant des seules épreuves orales, la moyenne des admis en leçon est de 9,38/20 au CAPES et 9,50/20 au CAFEP ; les chiffres correspondants en seconde épreuve sont de 11,41/20 et 11,43/20, la différence notable entre les deux épreuves s'expliquant par la présence en seconde épreuve de la sous-épreuve « Agir en fonctionnaire de l'Etat », où beaucoup de candidats obtiennent une bonne, voire une très bonne note à condition de s'être préparés. Il est rappelé que les candidats admissibles à la session normale de 2013 bénéficieront du même temps de préparation (3h00) aux deux épreuves de l'oral.

La seconde observation est la faiblesse du vivier de candidats, qui ne pouvait pas ne pas trouver à se manifester à l'oral, comme déjà à l'écrit. Seuls 1109 candidats ont été déclarés admissibles au CAPES, et 195 au CAFEP, sur la base d'une barre identique pour les deux concours. Seuls 1028 des premiers, et 186 des seconds présentaient les conditions requises pour être convoqués aux épreuves d'admission. S'ajoutaient 5 élèves des ENS. De

ces candidats trop peu nombreux, le jury a jugé possible de déclarer reçus 659 au concours de l'enseignement public (790 postes) et 120 au concours de l'enseignement privé sous contrat (120 postes).

On relèvera que 30% environ des candidats admissibles à la session 2012 se présentaient sous un statut autre que celui d'étudiant. Parmi ceux-là, une proportion notable d'agents non titulaires de l'Education nationale et de sans-emploi. Le candidat le plus âgé reçu au CAPES est né en 1955 ; le candidat le plus âgé reçu au CAFEP est né en 1957. Les lauréats les plus jeunes sont nés en 1990.

C'est pour une part afin de prendre en compte les difficultés de recrutement inhérentes à une situation où le vivier étudiant ne suffit plus à satisfaire les besoins, que le Ministre de l'Education nationale a rouvert la réflexion sur le calendrier du concours. Dans ce contexte, il est prévu que 2013 soit une année de transition, qui verra se tenir en juin, parallèlement aux oraux de la session normale, une session anticipée des écrits qui se seraient tenus en novembre. Ces écrits dits de « 2013-II » seront ouverts aux titulaires de M1 et prendront la même forme que les écrits des sessions 2011 et 2012. En revanche, la forme des oraux qui leur correspondront et auront lieu en juin 2014, n'est pas encore connue.

Sans revenir sur le principe d'une entrée dans le métier à Bac+5, introduit par la réforme de la mastérisation, et dans l'attente de la définition de nouvelles modalités à plus long terme, il s'agit par ce moyen de recruter dans une cohorte plus nombreuse, celle des étudiants de M1. Les candidats admissibles à la session 2013-II se verront dispenser en M2 une formation professionnalisante, au cours de laquelle ils enseigneront en qualité de stagiaires à raison de 6 heures par semaine en responsabilité.

Les conditions pratiques de mise en œuvre de ce dispositif de transition (critères d'inscription, possibilité de se présenter à 2013-II en cas d'échec à la session ordinaire de 2013, maintien éventuel du bénéfice de l'admissibilité etc.) ne seront probablement pas annoncées avant plusieurs semaines. Elles seront le résultat d'arbitrages politiques rendus après consultation et négociation avec les instances représentatives, telles que la CPU et la CDIUFM, et syndicales.

Remise du Prix de la recherche SAES / AFEA, Paris III, Institut du monde anglophone, 6 octobre 2012

Eloge prononcé par Frédéric Ogée le samedi 6 octobre lors de la remise du Prix de la recherche à Paris III à Sophie Vasset (Maître de Conférences à Paris Diderot) pour son ouvrage : *Décrire, prescrire, guérir : médecine et fiction dans la Grande-Bretagne du XVIIIème siècle*, Presses de l'Université de Laval (Canada), 2011.

Chère Sophie,

C'est avec un plaisir non dissimulé et une émotion certaine que je m'exprime ici au nom de toute notre communauté pour te féliciter et rendre hommage au travail de recherche que le prix qui t'est remis par nos deux sociétés savantes couronne aujourd'hui.

Avant d'évoquer l'ouvrage primé, je voudrais retracer brièvement les principaux moments de ta jeune et déjà riche carrière, parcours exemplaire de quelqu'un que l'on appelle, peu élégamment mais à juste titre, « un pur produit de l'université ».

Nous nous sommes rencontrés en 1996, lorsque, ta Licence d'anglais de l'Université d'Orléans en poche, tu es venue me voir à Paris 7 pour faire une Maîtrise sur la littérature anglaise du 18^{ème} siècle. Au terme d'un dialogue dont j'oublie le détail, nous avons décidé de travailler ensemble sur la figure de la prostituée dans quelques romans pour lesquels nous avons la même passion, inaugurant là sans le savoir un projet de recherche de dix ans sur la représentation et le langage du corps, ses pulsions, ses faiblesses, ses vibrations, dans le discours fictionnel, et donc aussi, par contraste, dans les autres formes de discours. Quant, à l'issue de cette belle Maîtrise, tu m'as demandé de poursuivre en DEA et peut-être en thèse, je t'ai conseillé de préparer d'abord l'Agrégation et de revenir me voir après. Quand tu es effectivement revenue me voir deux ans plus tard, tu avais entre temps obtenu une Licence de russe de l'INALCO, ainsi que le CAPES et l'Agrégation d'anglais. Now we could talk !

Soutenue successivement par un contrat doctoral de 3 ans octroyé par Paris Diderot – Paris 7, puis par une Fulbright Fellowship qui t'a permis de passer une année décisive à UCLA, non seulement dans les collections irremplaçables de la Clark Memorial Library, mais aussi de la Biomedical Library, et enfin par une Bourse Lavoisier, grâce à laquelle tu as pu t'installer à la Maison Française d'Oxford pour achever la rédaction de ta thèse, entre

deux visites au Wellcome Institute à Londres, ton mérite a ainsi été successivement reconnu par une série d'institutions prestigieuses. A chaque étape de ton parcours, surtout, tu as su tisser un réseau essentiel de contacts et de collègues travaillant dans ton champ, prouvant par là que tu avais parfaitement compris comment la vraie recherche se mène. Avant même d'avoir soutenu cette thèse en novembre 2006, tu étais déjà invitée à nouveau par UCLA, et tu n'as cessé depuis de participer activement à de nombreuses activités scientifiques, en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, et de faire ainsi rayonner à l'international la qualité de la recherche angliciste française. Le livre que nous fêtons aujourd'hui, publié par les Presses de l'Université Laval à Québec, est la version retravaillée de ta thèse, et il me semble être l'emblème parfait d'une conception exemplaire de la recherche dans le domaine qui est le nôtre.

Ta thèse et ce livre portent sur la façon dont, au 18^{ème} siècle, les trois étapes de la démarche médicale—description, prescription, guérison—informent de façon étonnamment similaire le discours médical et le discours littéraire, qui souvent partagent les mêmes réseaux de métaphores. A la fin de l'été 2002, en fidèle disciple des empiristes anglais du 18^{ème} siècle, tu as poussé ton scrupule de chercheuse jusqu'à décider de faire sur toi-même l'expérience de la maladie, en t'engageant corps et âme dans un combat héroïque contre une vilaine tumeur. Tu as pu alors mesurer à quel point il était difficile, tant pour le patient que pour le médecin, de décrire et donc de prescrire, mais grâce à une extraordinaire collaboration entre toi-même, ta famille et les équipes médicales qui t'ont prise en charge, tu as réussi, comme dans la thèse que tu as écrite ensuite, à nous proposer le 3^{ème} chapitre de ta propre histoire, celui de la guérison. Lors de la soutenance, j'avais dit que nous ne pouvions que te féliciter pour cet investissement personnel tout à fait inédit dans ton sujet de recherche, même si je ne suis toujours pas certain de le recommander à d'autres. Quand on sait cela, on mesure à quel point les notions de souffrance et de survie ne sont pas pour toi que de simples considérations théoriques ou historiques. Comme je l'ai dit en commençant, je suis vraiment très heureux que nous soyons ici ensemble aujourd'hui.

Après une année d'enseignement au Lycée Jean Zay d'Aulnay-sous-Bois, tu as rejoint l'UFR d'études anglophones de Paris Diderot en 2007, sur un poste de Maître de conférences en littérature anglaise. C'est là que tu officies désormais et que, grâce à toi, de nouvelles générations d'étudiants découvrent les fiers jupons de Moll Flanders ou les petits papiers de Pamela.

Tu diriges depuis de nombreuses années un atelier de théâtre, activité débutée à l'Université de Marne-la-Vallée d'abord, quand tu y étais comme allocataire monitrice pendant tes années de doctorante, tu as alors monté une production mémorable du *Beggar's Opera*, le premier « musical » de la

culture anglaise ; puis à l'Université Paris Diderot, où tu as monté des pièces courtes de Beckett (dont une a été jouée à Londres en 2011), mais aussi des scènes de la pièce *Fatal Curiosity* de George Lillo, présentées au Théâtre de la Vignette à Montpellier, et un autre « musical », *Bluebeard*, également en 2011. A l'instar de l'activité que tu as déployée par ailleurs pour organiser régulièrement des sorties culturelles pour les étudiants de Charles V, cette partie importante de ton investissement dans notre profession, loin d'être un simple bénévolat sympathique et décoratif, est l'expression forte de l'idée que tu te fais des études anglophones, de notre métier, et de l'importance primordiale de penser ensemble l'enseignement d'une langue et la transmission d'une culture. Je suis content de profiter de cette tribune pour saluer ce rayonnement aussi discret que remarquable qui est le tien dans notre communauté.

Outre le livre qui nous réunit aujourd'hui, tu es également l'auteur d'une excellente étude intitulée *The Physics of Language in Roderick Random*, qui dépasse largement les exigences d'un simple manuel de préparation à l'agrégation. Tu es aussi co-éditrice, avec Amélie Junqua et Ariane Fennetaux, d'un volume collectif intitulé *Recycling in the 18th Century: The Afterlife of Used Things*, qui devrait paraître en 2013 chez Routledge.

Quelques mots sur le livre primé, donc, pour finir. Le sujet en est l'étude des correspondances entre discours médical et discours fictionnel en Grande-Bretagne au 18^{ème} siècle, sujet passionnant, traité partiellement ici ou là par la critique, notamment par le cher et regretté Roy Porter, mais jamais de manière aussi systématique dans le domaine anglais, sans doute du fait de la large interdisciplinarité qu'il requiert. Nous avons affaire effectivement à deux nouvelles formes de discours, qui non seulement cherchent simultanément, et souvent de façon très semblable, à prendre en charge les nouvelles préoccupations de la Grande-Bretagne d'après la Glorieuse Révolution, mais aussi sont des formes de discours elles-mêmes très expérimentales, des discours qui se regardent beaucoup discourir et cherchent leur identité, à une époque où l'ensemble de la société anglaise était elle-même en pleine mutation et définition. Comme tu le montres fort bien, l'un et l'autre discours ont offert aux Anglais des modèles de comportement, en conformité avec les doctrines empiristes et tolérantes ou bienveillantes (*benevolent*) qui, selon eux, caractérisaient la nation anglaise « moderne ». Les romans comme les manuels de médecine populaire cherchent à mieux décrire la complexité et les mécanismes de l'homme dans sa singularité, au service d'une vision moins dure, moins souffrante, moins puritaine de l'existence, aussi modeste soit-elle : on est bien au Siècle des Lumières.

Sous une apparence de simplicité rhétorique, ton plan en trois grandes

parties—décrire, prescrire, guérir—se révèle remarquablement efficace, et te permet d’entrecroiser de façon originale et à aucun moment systématique ou répétitive, les problématiques et les textes littéraires et médicaux, pour mettre en lumière l’interface entre les deux discours. C’est un travail important pour les anglicistes car, pour comprendre non seulement l’entreprise des romanciers comme celle des vulgarisateurs de la connaissance médicale, mais aussi la spécificité anglaise de leur démarche, tu es amenée à évoquer la révolution scientifique et intellectuelle que connaît alors l’Angleterre, et qui a modifié radicalement le regard que les Anglais portaient sur le monde. Les travaux d’un Newton et d’un Locke, remarquablement médiatisés par les périodiques, ont d’une part fait des sciences du vivant le nouveau terrain de la connaissance « moderne », en mettant l’accent sur l’importance primordiale de l’observation des phénomènes, et d’autre part fait de l’expérience, du parcours expérimental, la source de tous les savoirs. C’est bien ce vaste projet épistémologique qui fonde toutes les entreprises que tu décris, et qui constitue la contribution décisive de l’Angleterre au siècle des Lumières, contribution saluée d’ailleurs par tous les philosophes français.

Il me semble donc tout à fait justifié que ce livre reçoive le Prix de la recherche 2012 de nos sociétés savantes, au nom desquelles je t’adresse mes plus sincères et chaleureuses félicitations.

Frédéric Ogée (Université Paris Diderot)

Remise du Grand Prix d'Honneur de la SAES Paris III, Institut du monde anglophone, 5 octobre 2012

Après Robert ELLRODT en 2004 et Adolphe HABERER en 2008, la SAES, sur proposition du président sortant et après consultation des présidents des sociétés savantes affiliées, a distingué **Jean-Jacques LECERCLE**, professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre, pour l'ensemble de sa contribution exceptionnelle aux études anglophones. L'éloge de Jean-Jacques LECERCLE a été prononcé par Jean VIVIES, président d'honneur de la SAES. Ce prix lui a été remis officiellement à l'issue de l'assemblée générale de notre société du vendredi 5 octobre 2012.

53^e Congrès de la SAES

Université de Dijon

17-19 mai 2013

Le 53e Congrès de la SAES se tiendra à l'Université de Bourgogne du 17 au 19 mai 2013 sur le thème des Appellation(s).

Le texte de cadrage est disponible p. 24-27 du Bulletin n° 93 de juin 2012 et sur le site du congrès : <http://saes2013.u-bourgogne.fr>.

Toute l'équipe organisatrice (voir ci-dessous) est heureuse d'accueillir le 53e Congrès dans les locaux de l'UFR Langues et Communication (Bâtiment Droit-Lettres et MSH), campus de Dijon.

Equipe organisatrice :

- Mélanie Joseph-Vilain Melanie.Joseph-Vilain@u-bourgogne.fr [Présidente du comité d'organisation, inscriptions]
- David Roche mudrock@neuf.fr [Budget, finances, inscriptions]
- Isabelle Schmitt isabelle.schmitt@u-bourgogne.fr [Logistique : salles, repas]
- Sophie Aymes sophieaymes@hotmail.com [Logistique : salles, matériel, accueil]
- Bénédicte Coste bncoste@free.fr [Site internet]
- Christelle Serée christelle.chaussinand@u-bourgogne.fr [Communication, pochettes, signalétique]
- Marie-Odile Bernez marie-odile.bernez@u-bourgogne.fr [Excursion du dimanche, doctoriales]
- Jean-Pierre Charpy jean-pierre.charpy@u-bourgogne.fr [Contacts avec les éditeurs]

Responsables ateliers et doctoriales :

- Agnès Alexandre-Collier Agnes.Collier@u-bourgogne.fr [Ateliers civilisation, histoire des idées, cinéma]
- Françoise Bort francoise.bort@u-bourgogne.fr [Ateliers littérature, traductologie]

- Célia Schneebeli celia.schneebeli@wanadoo.fr [Ateliers langue, linguistique, didactique]

- Sylvie Crinquand sylvie.crinquand@u-bourgogne.fr

Doctoriales

- Marie-Odile Bernez marie-odile.bernez@u-bourgogne.fr

- Béatrice Duchateau duchateau-bea@hotmail.fr

Le site internet est à cette adresse : <http://saes2013.u-bourgogne.fr>

Le site précise les modalités d'inscription, les hôtels, les moyens de transport (+ fichet SNCF) et, au fur et à mesure de leur établissement, le programme des journées ainsi que la composition des ateliers et doctoriales.

Elections au bureau en mai 2013

Elections au sein du bureau (comité 2013)

Les déclarations de candidature doivent parvenir au Professeur Jean Viviers avant le 20 avril 2013. Les candidatures ne sont pas fléchées spécifiquement pour un poste, la répartition des tâches se faisant au sein du bureau lors de la réunion de bureau de juin 2013.

4 Postes à pourvoir :

- Brigitte Félix, vice-présidence (Congrès, relations avec l'AFEA), élue en 2009, sortante en 2013 ;
- Florence March, secrétaire générale, élue en 2009, sortante en 2013;
- Bertrand Richet, trésorier, élu en 2012, sortant en 2013;
- Philippe Vervaecke, secrétaire adjoint, élu en 2012, sortant en 2013.

Publications

ATTENTION ! CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES ENVOIS

Pour que l'annonce d'un ouvrage ou numéro de revue soit insérée dans cette rubrique, il convient désormais d'en adresser un exemplaire exclusivement à l'adresse suivante :

Florence MARCH, 3 rue des Infirmières, 84000 AVIGNON.

Publications reçues par le bureau d'octobre 2012 à mars 2013

Ouvrages :

* Line ARGOUD, Corps, conceptualisation, émergence du sens. Etude lexico-cognitive de trois segments consonantiques en anglais, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne, 2012, 420 pages, ISBN : 978-2-86272-614-4, prix : 40 euros.

* Claudine ARMAND, Pierre DEGOTT, Jean-Philippe HEBERLE, / *Londres - New York : échanges, influences, croisements dans les arts et la littérature / London - New York : Exchanges and Cross-Cultural Influences in the Arts and Literature*, coll. Regards croisés sur le monde anglophone, Nancy, Presses Universitaires de Nancy - Editions Universitaires de Lorraine, 2012, 208 pages, ISBN : 978-2-8143-0127-6, prix : 15 euros. Auteurs : Jessica ALLEN HANSSSEN, Claire BARDELMANN, Mathilde BERTRAND, Penelope CAIN, Gilles COUDERC, Angela FODALE, Hélène IBATA, Joanna STOLAREK, Brian THOMPSON, Jeremy TRANMER, Justin S. WADLOW.

* Matthew ARNOLD, *Eternels étrangers en ce monde*, traduit de l'anglais et présenté par Pascal AQUIEN, édition bilingue, coll. Orphée, Paris, La Différence, 2012, 192 pages, ISBN : 978-2-7291-2003-0, prix : 7 euros.

* Christian AUER, Armel DUBOIS-NAYT, Nathalie DUCLOS, *Femmes, pouvoir et nation en Ecosse du XVIIe siècle à aujourd'hui*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2012, 148 pages, ISBN : 978-2-7574-0402-7, prix : 20 euros.

* Anne BANDRY-SCUBBI and Peter DE VOOGD, eds., *Hilarion's Asse : Laurence Sterne and Humour*, Newcastle-upon-Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2013, 138 pages, ISBN : 978-1-4438-4231-0, price ? Contributors : Anne BANDRY-SCUBBI, W. G. DAY, Anne DROMART††, Madeleine DESCARGUES-GRANT, Brigitte FRIANT-KESSLER, Paul GORING, Amélie JUNQUA, Marc MARTINEZ, M-C. NEWBOULD, Alexis TADIE, Peter DE VOOGD.

* Belkacem BELMEKKI, Madhu BENOIT, Michel NAUMANN, Joëlle WEEKS, dir., *La Terre, question vitale au XXI^e siècle*, coll. Discours identitaires dans la mondialisation, Paris, L'Harmattan, 2012, 224 pages, ISBN : 978-2-336-00120-3, prix : 23 euros. Contributions de : Madhu BENOIT, Colette POGGI, François ROPERT, Dhana UNDERWOOD, Renuga DEVI-VOISSET, Ludmila VOLNA, Sarah FILA-BAKABADIO, Brahim BENMOUSSA, Michel NAUMANN, Kolawole ELECHO, Badra LAHOUEL, Fewzia BEDJAOUI, Ruby GAZAY, Deborah JENNER, Joëlle WEEKS, Ganesh DEVY, Belkacem BELMEKKI.

* Caroline BERTONECHE, dir., *Bacilles, phobies et contagions. Les Métaphores de la pathologie*, Paris, Michel Houdiard éditeur, 2012, 186 pages, ISBN : 978-2-35692-088-1, prix : 20 euros. Contributions de : Caroline BERTONECHE, Delphine CADWALLADER-BOURON, Johann CHAPOUTOT, Marie-Céline DANIEL, Catherine DELMAS, Laure DE NERVAUX-GAVOTY, Marianne DRUGEON, Sylvie KLEIMAN-LAFON, Sophie LANIEL-MUSITELLI, Jean-Pierre NAUGRETTE, Gaëtane PLOTTIER, Elodie RAIMBAULT, Sébastien SCARPA, Alexandra SIPPEL, Benjamine TOUSSAINT.

* Jay BOCHNER et Jean-Pierre MONTIER, dir., *Carrefour Stieglitz*, colloque de Cerisy-la-Salle, coll. Art et Société, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2012, 396 pages, ISBN : 978-2-7535-2092-9, prix : 20 euros. Contributions de : Allan ANTLIFF, Chantal BIZZINI, Jay BOCHNER, Nathalie BOULOUCHE, François BRUNET, Suzanne W. CHURCHILL, Geneviève COHEN-CHEMINET, Linda DALRYMPE HENDERSON, Rachel Z. DELUE, Audrey GOODMAN, Claude GRIMAL, Ulla HASELSTEIN, Rosina HERRERA, Michael LEJA, Gail LEVIN, Anne MCCAULEY, Danièle MEAUX, Angela MILLER, Jean-Pierre MONTIER, Mary O'CONNOR, Anne OLLIVIER-MELLIOS, Paul-Louis ROUBERT, Alan TRACHTENBERG, Christophe VIART, Kristina WILSON.

* Diana BRYDON and Marta DVORAK, eds., *Crosstalk. Canadian and Global Imaginaries in Dialogue*, Waterloo, Ontario, Canada, Wilfrid Laurier University Press, 2012, 322 pages, ISBN : 978-1-55458-264-8, price ? Contributors : Sandra R. GOULART ALMEIDA, Diana BRYDON, Alison CALDER, Daniel COLEMAN, Pilar CUDER-DOMINGUEZ, Frank DAVEY, Marta DVORAK, Ajay HEBLE, Chelva KANAGANAKAYAM, Ric KNOWLES, Catherine LANONE, Christine LORRE-JOHNSTON, Claire OMHOVERE, Olive SENIOR, Winfried SIEMERLING, Charlotte STURGESS.

* *Le Guide officiel du test TOEFL*, adapté par Elvis BUCKWALTER et Patricia LEVANTI, sous la direction de Jocelyne STUDER-LAURENS, 4^e édition, Paris, Groupe Eyrolles, 2013, 668 pages + le CD-Rom avec 3 tests

d'entraînement officiels, ISBN : 978-2-212-55358-1, prix : 44,50 euros.

* Laurent BURY, *Liberty, Duality, Urbanity : Charles Dickens's A Tale of Two Cities*, Paris, CNED/PUF, 2012, 169 p., ISBN : 978-2-13-060684-0, prix : 19,50 euros.

* Liliane CAMPOS, *Sciences en scène dans le théâtre britannique contemporain*, préface d'Elisabeth ANGEL-PEREZ, coll. Interférences, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, 310 pages, ISBN : 978-2-7535-2114-8, prix : 17 euros. Contributions de : Michel VAN DER YEUGHT, Sandrine PERALDI, Elsa PIC et Grégory FURMANIAK, Meryl KUSYK et Geoffrey SOCKETT, Elisabeth LAVAUULT-OLLEON et Alice CARRE, Julio GIMENEZ, Guadalupe AGUADO DE CEA et Alejandro CURADO FUENTES, Geneviève BORDET et Elsa PIC, François MANIEZ.

* Jean-François CHAPPUIT, *Measure for Measure. Shakespeare*, coll. Clefs Concours Anglais - Littérature, Paris, Atlande, 2012, 384 pages, ISBN : 978-2-35030-208-9, prix : ?

* Cécile COTTENET, *Une histoire éditoriale : The Conjure Woman de Charles W. Chesnutt*, coll. Métamorphoses du livre, ENS éditions / Institut d'Histoire du Livre, 2012, 276 pages, ISBN : 978-2-84788-341-1, prix : 26 euros.

* Bernard CROS, Marie-Annick MATTIOLI, Michel PRUM et Thierry VIRCOULON, dir., *Penser et gérer la diversité en société : regards sur l'Afrique*, coll. Racisme et eugénisme, Paris, L'Harmattan, 2013, 174 pages, ISBN : 978-2-343-00187-6, prix : 13,50 euros. Contributions de : Bernard CROS, Danielle DE LAME, Joseph EGWURUBE, Julius KIKOOMA, Marie-Annick MATTIOLI, Stephen OMONDI OWINO, Cécile PERROT, Michel PRUM, Thierry VIRCOULON.

* Muriel CUNIN et Martine YVERNAULT, dir., *Monde(s) en mouvement. Mutations et innovations en Europe à la fin du Moyen Age et au début de la Renaissance*, coll. Espaces Humains, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2012, 392 pages, ISBN : 978-2-84287-577-0, prix : 25 euros. Contributions de : Martine YVERNAULT, Stephen MORRISON, Edit Anna LUKAS, Corinne MEYNIEL, Claire VIAL, Bernard DOUMERC, Raniero SPEELMAN, Georges A. BERTRAND, Josseline BIDARD, Corin BRAGA, Laurence PRADELLE, Astrid GUILLAUME, Fanny MOGHADDASSI, Catherine ROYER-HEMET, Jean-Marc CHADELAT, Tamara VALCIC-BULIC, Laetitia SANSONETTI, Emmanuelle LACORE-MARTIN, David MATTHEWS, Sophie CASSAGNES-BROUQUET, Anne-Valérie DULAC, Armelle SABATIER, Roy ERIKSEN, Bram VANNIEUWENHUYZE, Antony VINCIGUERRA, Agnès BLANDEAU, Massimo PRIVITERA, Fabien DELOUVE, Maya Suemi LEMOS, Muriel CUNIN.

* Pascale DROUET, *Mise au ban et abus de pouvoir. Essai sur trois pièces tragiques de Shakespeare*, préface d'Emmanuel HOUSSET, coll. Mondes Anglophones, série Britannia dirigée par Marie-Madeleine MARTINET, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2012, 318 pages, ISBN : 978-2-84050-852-6, prix : 22 euros.

* Myriam-Isabelle DUCROCQ, *Aux Sources de la démocratie anglaise. De Thomas Hobbes à John Locke*, coll. Domaines Anglophones, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2012, 290 pages, ISBN : 978-2-7574-0384-6, prix : 26 euros.

* Marta DVORAK, ed., *Ernest Buckler. The Mountain and the Valley. A Critical Edition*, Ottawa, Canada, Tecumseh Press, 2012, 518 pages, ISBN : 978-1-896133-90-4, price : \$ 19.95.

* Isabelle GADOIN et Catherine LANONE, dir., « Transpositions », *Polysèmes. Arts et Littératures*, n°12, Publications du centre de recherche Intertextualités Littéraires et Artistiques, Paris, Publibook, 2012, 310 pages, ISBN : 978-2-7483-9581-5, prix : 22 euros. Contributions de : Isabelle GADOIN, Catherine LANONE, Anne-Florence GILLARD-ESTRADA, Stéphanie BERNARD, Monica GIRARD, Oriane MONTHEARD, Paul VOLSİK, Françoise DUPEYRON-LAFAY, Elsa SACKSICK, Marcin STAWIARSKI, Anne ULLMO, Laurence PETIT, Pascale TOLLANCE.

* Laure GARDELLE et Christelle LACASSAIN-LAGOIN, *Analyse linguistique de l'anglais. Méthodologie et pratique*, préface de Paul LARREYA, coll. Didact Anglais, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, 402 pages, ISBN : 978-2-7535-2096-7, prix : 18 euros.

* Véronique GAZEAU et Jean-Philippe GENET, dir., *La France et les îles britanniques : un couple impossible ?*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, 378 pages, ISBN : 978-2-85944-704-5, prix : 32 euros. Contributions de : Véronique GAZEAU et Jean-Philippe GENET, Stéphane LEBECQ, Judith GREEN, Maïté BILLORE, Nicholas VINCENT, Fanny MADELINE, Sophie POIREY, Michel BRUNET et Didier VEILLON, Stéphane JETTOT, Anne CURRY, Xavier HELARY, Christopher ALLMAND, Solange RAMEIX, Pascal BRIOIST, André ZYSBERG, Jean-Marie AUGUSTIN, Richard DAVIS, Edmond DZIEMBOWSKI, Isaure BOITEL, Pascal DUPUY, Françoise PASSERA et Jean QUELLIEN, Ann THOMSON, Audrey VEDEL-BONNERY, Florence TAMAGNE, Agnès TACHIN, Richard DAVIS, Jean-Philippe GENET.

* Thierry GOATER et Elise OUVRARD, dir., *L'engagement dans les romans féminins de la Grande-Bretagne des XVIIIe et XIXe siècles*, coll. Interférences, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, 246 p., ISBN : 978-2-7535-2030-1, prix : 18 euros. Contributions de : Stéphanie

BERNARD, Caroline BERTONECHE, Laure BLANCHEMAIN FAUCON, Patrice BOUCHE, Odile BOUCHER-RIVALAIN, Pascale DENANCE, Stéphanie DROUET-RICHET, Thierry GOATER, Gaïane HANSER, Isabelle HERVOUET-FARRAR, Julien MOREL, Elise OUVARD, Gaëtane PLOTTIER, Audrey SOUCHET, Patsy STONEMAN, Benjamin TOUSSAINT.

* Claude GOSSET, *Petit vocabulaire actuel anglais*, Paris, Ophrys, 2012, 166 pages, ISBN : 978-2-7080-1364-3, prix : ?

* Charlotte GOULD and Sophie MESPLEDE, eds, *Marketing Art in the British Isles, 1700 to the Present. A Cultural History*, Farnham, Surrey, Ashgate, 2012, 284 pages, ISBN : 978-1-4094-3669-0, price ? Contributors : Charlotte GOULD and Sophie MESPLEDE, Grishka PETRI, Andrew STEPHENSON, Gabriel N. GEE, Uta PROTZ, Dries LYNA, Bénédicte MIYAMOTO, Anne HELMREICH, Patricia DE MONFORT, Chin-tao WU, Bärbel KUSTER, Laurent CHATEL, Guillaume EVRARD, Anne-Pascale BRUNEAU-RUMSEY.

* Vanessa GUIGNERY, ed., *Novelists in the New Millenium. Conversations with Writers*, London and New York, Palgrave Macmillan, 2013, 166 pages, ISBN : 978-0-230-23824-4, price : ? Interviews : Julian BARNES, Kazuo ISHIGURO, David LODGE, Arundhati ROY, Will SELF, Graham SWIFT

* Vanessa GUIGNERY, *Seeing and Being : Ben Okri's The Famished Road*, Paris, CNED-PUF, 2012, 190 pages, ISBN : 978-2-13-060686-4, prix : 19,50 euros.

* Lauric GUILLAUD et Gilles MENEGALDO, dir., *Persistances gothiques dans la littérature et les arts de l'image*. Colloque de Cerisy 2008, coll. Essais, Paris, Bragelonne, 2012, 438 pages, ISBN : 978-2-35294-530-7, prix : 40 euros. Contributions de : Victor SAGE, Lauric GUILLAUD, Christian CHELEBOURG, Gislinde SEYBERT, Hélène MACHINAL, Antoine FAIVRE, Jean-Pierre NAUGRETTE, Laurence TALAIRACH-VIELMAS, Roger BOZZETTO, Grégory BOUAK, Gaïd GIRARD, Jocelyn DUPONT, Françoise SAMMARCELLI, Maxime LACHAUD, Thierry CORMIER, Gilles MENEGALDO, Florent CHRISTOL, Taïna TUHKUNEN, Christophe CHAMBOST, Jean-François BAILLON, Nicole CLOAREC, Philippe ORTOLI, Daniel TRON, Liliane CHEILAN, Nathalie DUFAYET, Jean ARROUYE, Catherine CONAN.

* Françoise CLARY, *Ben Okri. The Famished Road*, coll. Clefs Concours Anglais - Littérature, Paris, Atlande, 2013, 320 pages, ISBN : 978-2-35030-210-2, prix : ?

* Christian GUTLEBEN, dir., *Le Cinéma américain face à ses mythes. Une*

foi incroyable, revue *CYCLOS*, vol. 28, n°2, Paris, L'Harmattan, 2012, 250 pages, ISBN : 978-2-296-99805-6, prix : 26,50 euros. Contributions de : Mehdi ACHOUCHE, Sébastien DAUGUET, Yves DAVO, Josée DUFOUR, Jocelyn DUPONT, Christian GUTLEBEN, Karine HILDENBRAND, Maryline KAUTZMANN, Mathieu LACOUE-LABARTHE, Jacques LEFEBVRE, Gilles MENEGALDO, Christel TAILLIBERT, Olivier THEVENEAU, Christian VIVIANI.

* Sarah HATCHUEL, *Lost. Fiction vitale*, Paris, PUF, 2013, 144 pages, ISBN : 978-2-13-060758-8, prix : 12 euros.

* Michael HOLLINGTON, *Dickens. A Tale of Two Cities*, coll. Clefs Concours Anglais - Littérature, Paris, Atlande, 2012, 192 pages, ISBN : 978-2-35030-209-6, prix : ?

* Tony JAPPY, *Introduction to Peircean Visual Semiotics*, coll. Bloomsbury Advances in Semiotics, London and NY, Bloomsbury, 2013, XX + 218 pages, ISBN : 978-1-4411-5163-6, price : 30 euros.

* Mélanie JOSEPH-VILAIN et Judith MISRAHI-BARAK, dir., *Another Life. Une autre vie*, coll. Horizons anglophones, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2012, 310 pages, ISBN : 978-2-84269-969-7, prix : 24 euros. Contributions de : Marie-Célie AGNANT, Savrina P. CHINIEN, Cyril DABYDEEN, Fred D'AGUIAR, Mark DESTEPHANO, Eric DOUMERC, Mark FROUD, Mélanie JOSEPH-VILAIN, Judith MISRAHI-BARAK, Tore Mukherjee HOLST, Madeleine LAURENCIN, Sabine LAURET, Priya MENON, Myriam MOISE, Angeline O'NEILL, Yolaine PARISOT, Roopika RISAM, Mathilde ROGEZ.

* Marie-Luise KOHLKE and Christian GUTLEBEN, eds, *Neo-Victorian Gothic. Horror, Violence and Degeneration in the Re-Imagined Nineteenth Century*, Neo-Victorian Series, vol. 3, Amsterdam - New York, NY, Rodopi, 2012, 340 pages, ISBN : 978-90-420-3625-3, price : ? Contributors : Kim BRINDLE, Sebastian DOMSCH, Max DUPERRAY, Cheryl EDELSON, Jeanne ELLIS, Christian GUTLEBEN, Marie-Luise KOHLKE, Van LEAVENWORTH, Sarah E. MAIER, Patricia PULHAM, Andrew SMITH.

* Sébastien LEFAIT, *Surveillance on Screen. Monitoring Contemporary Films and Television Programs*, Plymouth, UK : The Scarecrow Press, 2013, 225 pages, ISBN : 978-0-8108-8591-2, price : ?

* Christine MAJOLIER, *Mémoires d'une missionnaire. De la campagne languedocienne à la cour de Londres. Le destin extraordinaire de la première française ministre de l'Évangile (1805-1879)*, trad de l'anglais par Elie Jaulmes et Christine Jaulmes Marty, (Philadelphia, USA, Henry Longstreth, 1882) lieu d'édition ?, éditions Ampelos, 2012, 212 pages,

ISBN : 978-2-35618-057-5, prix : 19 euros.

* Michaël MARIAULE et Corinne WECKSTEEN, dir., *Le Double en traduction ou l' (impossible ?) entre-deux*, vol. 2, Arras, Artois Presses Université, 2012, 160 pages, ISBN : 978-2-84832-159-2, prix : 16 euros.

* Richard MARIENSTRAS, *Shakespeare et le désordre du monde*, avant-propos d'Elise MARIENSTRAS, Textes édités et présentés par Dominique GOY-BLANQUET, coll. Bibliothèque des Idées, Editions Gallimard nrf, Paris, 2012, 462 pages, ISBN : 978-2-07-013889-0, prix : 28 euros.

* Marie-Laure MASSEI-CHAMAYOU, *La Représentation de l'argent dans les romans de Jane Austen. L'Etre et l'avoir*, coll. Des idées et des femmes dirigée par Guyonne LEDUC, Paris, L'Harmattan, 2012, 410 pages, ISBN : 978-2-296-99341-9, prix : 40 euros.

* Hervé MAYER, Cécile BEAUFILS, Robert JONES, Pierre-Yves COUDERT, Léa THALMARD, *Anglais. Khâgnes*, coll. Clefs Concours, Paris, Atlande, 2012, 672 pages, ISBN : 978-2-35030-225-6, prix ?

* Jean-Christophe MAYER, *Shakespeare et la postmodernité : Essais sur l'auteur, le religieux, l'histoire et le lecteur*, Bern, Peter Lang, 2012, xii + 305p, ISBN : 978-3-0343-1196-0 (papier), ISBN : 978-3-0352-0166-6 (eBook), prix : ?

* Laurent MELLET, *L'OEil et la voix dans les romans de E. M. Forster et leur adaptation cinématographique*, coll. Horizons anglophones, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2012, 348 pages, ISBN : 978-2-84269-962-8, prix : 24 euros.

* Gilles MENEGALDO, dir., *Europe et Hollywood à l'écran : regards croisés / European and Hollywood Cinema : Cultural Exchanges*, Paris, Michel Houdiard éditeur, 2012, 468 pages, ISBN : 978-2-35692-085-0, prix : 35 euros. Contributors : Raphaëlle COSTA DE BEAUREGARD, Luc BOUVARD, Christophe CHAMBOST, Anne-Marie COSTANTINI-CORNEDE, Petra CHRISTOV-BAKARGIEV, Chrstophe DAMOUR, Xavier DAVERAT, Emmanuel DREUX, Kristian FEIGELSON, Céline GAILLEURD, Geoffrey GREEN, Alban JAMIN, André KAENEL, Patricia KRUTH, Isabelle LE CORFF, Aurélie LEDOUX, Giacomo MANZOLI, Gilles MENEGALDO, Nolwenn MINGANT, Raphaëlle MOINE, Gilles MOUELLIC, Philippe MORICE, Jacline MORICEAU, Céline MURILLO, Sara PESCE, David ROCHE, Isabelle SINGER, Dominique SIPIERE, Penny STARFIELD, Fabienne SIZARET, Patricia-Laure THIVAT, Christian VIVIANI.

* Anne MOUNIC, *L'Esprit du récit ou la chair du devenir. Ethique et création littéraire*, Paris, Honoré Champion, 2013, 586 pages, ISBN : 978-2-

7453-2521-1, prix : ?

* John MULLEN, *La Chanson populaire en Grande-Bretagne pendant la Grande Guerre 1914-1918. The Show must go on !*, Paris, L'Harmattan, 2012, 288 pages, ISBN : 978-2-296-99666-3, prix : 29 euros.

* Carole MULLIEZ-LE LOUARNE, *L'essentiel pour réussir l'épreuve de synthèse en anglais aux concours des écoles d'ingénieurs*, coll. Optimum, Paris, Ellipses, 2013, 160 pages, ISBN : 978-2-7298-7702-6, prix ?

* Christine PAGNOULLE, dir., *Traduire les Droits*, Liège, Université de Liège, 2012, 180 pages, ISBN : 978-2-87233-028-7, prix : 15 euros. Contributions de : Abdelatif BENAMAR MOHAMED, Benamar NARDJESS, Laurence BOISSIER, Frédérique BRISSET, Marion CHARRET-DEL BOVE, Stephanie DIJOUX, Benjamin HEYDEN, Françoise LAUWAERT, Marie-Evelyne LE PODER, Karen McAULIFFE, Sylvie MONJEAN-DECAUDIN, Mouadiah NADJAT.

* Armelle PAREY and Isabelle ROBIN, eds., *Literary Happy Endings. Closure for Sunny Imaginations*, Aachen, Shaker Verlag, 2012, 256 pages, ISBN : 978-3-8440-1444-0, price ?

Contributors : Cristina BACCHILEGA, Claire BAZIN, Laurent BURY, Eddy CHEVALIER, Maria-José CHIVITE DE LEON, Yannicke CHUPIN, Virginie DOUGLAS, Audrey DOUSSOT, Hélène FAU, Suzanne FRAYSSE, Nicolas LABARRE, Monica LATHAM, Anne-Claire LE RESTE, Timothy MASON, Armelle PAREY, Gilbert PHAM-THANH, Isabelle ROBLIN, Nicholas TUCKER, Jakob WINNBERG.

* Michel PRUM, dir., *Racialisations dans l'aire anglophone*, coll. Racisme et eugénisme, Paris, L'Harmattan, 2012, 262 pages, ISBN : 978-2-336-00480-8, prix : 26,50 euros. Contributions de : Florence BINARD, Neil DAVIE, Annael LE POULLENNEC, Marine LE PULOCH, Maud MICHAUD, John MULLEN, Molly O'BRIEN CASTRO, Stéphane PORION, Michel PRUM, Ludivine ROYER, Marie TERRIER, Gilles TEULIE, Thierry VIRCOULON.

* Coralie RAFFENNE, *La Souveraineté marchandisée. L'Empire des paradis fiscaux et le pillage environnemental*, Paris, Armand Colin, 2012, 132 pages, ISBN : 978-2-2002-4848-2, prix ?

* Estelle RIVIER, *Shakespeare dans la maison de Molière*, préface de Patrick Le Boeuf, coll. Le Spectaculaire dirigée par Pascale DROUET, Isabelle MOINDROT et Christiane PAGE, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, 298 pages, ISBN : 978-2-7535-2066-0, prix : 19 euros.

* Natalie ROULON, *L'anglais des arts du spectacle - English for the*

performing arts, coll. Les points dans les poches, Montpellier, L'Entretemps, 2012, 142 p., ISBN : 978-2-35539-154-5, prix : 13,50 euros.

* Wendy SCHOTTMAN, *Advanced English Pronunciation. 20 recorded lessons for university students and English teachers*, Paris, Ophrys, 2012, 162 pages + audio CD, ISBN : 978-2-7080-1348-3, prix : ?

* Leslie THOMPSON et Jean-Toussaint PINDI, *Anglais. Sciences du management, Travail, Ressources humaines. Master et doctorat*, 3e éd. Paris, Montchrestien, 2012, 276 pages, ISBN : 978-2-7076-1716-3, prix : 29 euros.

* Mélanie TORRENT, *Diplomacy and Nation-Building in Africa. Franco-British Relations and Cameroon at the End of Empire*, London : I.B. Tauris, 2012, 410 pages, ISBN : 978-1-84885-777-3, prix : ?

* Taïna TUHKUNEN, *Demain sera un autre jour. Le Sud et ses héroïnes à l'écran*, coll. Raccords, Pertuis, Rouge Profond, 2013, 352 pages, ISBN : 978-2-915083-54-5, prix : 26 euros.

* Julie VATAIN, *Traduire la lettre vive. Duos anglais sur la scène française*, coll. Dramaturgies, Bruxelles, Peter Lang, 2012, 354 pages, ISBN : 978-2-87574-012-0, prix : ?

Revues :

* *ASP, la revue du GERAS*, Multiplicité des approches en anglais de spécialité, n° 63, mars 2013, 178 pages, ISSN : 1246-8185, prix : 20 euros. Contributions de : Michel VAN DER YEUGHT, Shona WHYTE, Gail TAILLEFER, Grégoire LACAZE, Elsa PIC, Grégory FURMANIAK et Vincent HUGOU, Marion CHARRET-DEL-BOVE, Jean-Pierre CHARPY, Hélène LAFFONT et Jean-Louis TROUILLON, Jean-Claude BERTIN, Noëlla GAIGEOT, Martine AZUELOS.

* *ASP, la revue du GERAS*, Nouveaux visages de l'anglais de spécialité : objectifs, domaines, approches et outils de demain, n° 62, novembre 2012, 122 pages, ISSN : 1246-8185, prix : 20 euros.

* Kerry-Jane WALLART, dir., *Transparencies /, Commonwealth Essays and Studies*, vol. 35, n° 1, Autumn 2012, 112 pages, ISSN : 0395-6989, prix : 16 euros. Contributors : Marjorie AMBROSIO, Guy BEAUREGARD, Sahlia BEN-MESSAHEL, Kathie BIRAT, Alice BRAUN, André DODEMAN, Mélanie HEYDARI, Christine LORRE, Pilar ROYO GRASA, Jane STAFFORD, Pascale TOLLANCE, Héliane VENTURA, Kerry-Jane WALLART.

* *Revue Coup de théâtre*, Autour de Caryl Churchill. "La Forêt folle", texte original de Caryl CHURCHILL : "Mad Forest", traduction de Jean-Marc

LANTERI, textes réunis par Christine KIEHL, Publication du RADAC, groupe de Recherches sur les Arts Dramatiques Anglophones Contemporains, n°26, 2012, 184 pages, ISSN : 0752-5494, prix : 20 euros. Contributions de : Susan BLATTES, Christine KIEHL, Catherine HARGREAVES, Liliane CAMPOS, Elisabeth ANGEL-PEREZ, Séverine RUSSET, Jean-Marc LANTERI.

* Vincent LATOUR, dir., Les signes religieux dans l'espace public. Royaume-Uni, Europe, Etats-Unis, *Observatoire de la société britannique*, n° 13, décembre 2012, 258 pages, ISBN : 978-295404872-7, prix : 12 euros. Contributions de : Nada AFIOUNI, Philippe BRILLET, Claire DEMESMAY, Olivier ESTEVES, Karin FISCHER, Géraldine GALEOTE, Nadia KIWAN, Denis LACORNE, Vincent LATOUR, Wanda MASTOR, Christoph MULLER-HOFSTEDE, Dominique SCHNAPPER, Annie SUGIER, Philippe VERVAECKE, Janine ZIEGLER.

* Jean-Philippe FONS, dir., La nouvelle donne politique en Grande-Bretagne (2010-2012), *Observatoire de la société britannique*, n° 12, octobre 2012, 330 pages, ISBN : 978-295404871-0, prix : 12 euros. Contributions de : Anne BEAUVALLET, Edwige CAMP, Nicholas DEAKIN, John EDWARDS, Raphaëlle ESPIET-KILTY, David FEE, Jean-Philippe FONS, Manda GREEN, Sophie KOPPE, Vincent LATOUR, Catherine PUZZO, Karine RIVIERE- DE FRANCO, Virginie ROIRON, Karine TOURNIER-SOL, Pauline SCHNAPPER, Timothy WHITTON.

* Catherine DELESSE, dir., *Inscrire l'altérité : emprunts et néologismes en traduction*, Palimpsestes n° 25, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2012, 282 pages, ISBN : 978-2-87854-586-9, prix : 16,80 euros. Contributions de : Catherine DELESSE, Emmanuelle ROUX, Rudy LOOCK, Ineke WALLAERT, Françoise WUILMART, Pascale SARDIN, Simos GRAMMENIDIS, Vincent RENNER, Jessica STEPHENS, Muguras CONSTANTINESCU, Jean-Marc CHADELAT, Nadia D'AMELIO, Robert BYRNES.

* Jean-Jacques CHARDIN, ed., Reprise, Recycling, Recuperating : Modes of Construction of Anglophone Culture, *RANAM (recherches anglaises et nord-américaines)*, n° 45, 2012, 228 pages, ISSN : 0557-6989, prix : 17 euros. Contributions : Jean-Jacques CHARDIN, Geetha GANAPATHY-DORE, Bodh PRAKASH, Wolfram R. KELLER, Céline MANSANI, Ronan LUDOT-VLASAK, Pascale DROUET, Guyonne LEDUC, Kwinten VAN DE WALLE, Charlotte ESTRADE, Bernard COTTRET, Laurence GROVE, Hélène IBATA, Livio BELLOI, Valérie MORISSON, Michael FEDERSPIEL.

* Florence MARIE, dir., Le fou - cet autre, mon frère. Littérature, civilisation

et linguistique, *RIVES, Cahiers de l'Arc Atlantique*, n° 7, Paris, L'Harmattan, 2012, 288 pages, ISBN : 978-2-336-00686-4, prix : 30 euros. Contributeurs : Sandra Maria ASSUNCAO, Béatrice BOTTIN, Françoise BUISSON, Christelle COLIN, Anne COMBARNOUS, Fabienne GASPARI, Jane HENTGES, Nadine JAMMET, Christelle LACASSAIN-LAGOIN, Muriel LAHARIE, Catherine MARI, Florence MARIE, Pascale PEYRAGA.

Traductions :

* *Mission à Kaboul. La relation de sir Alexander Burnes (1836-1838)*, préface de Michel BARRY, traduction, dossier historique et notes de Nadine ANDRE, Paris, Chandegne, 2012, 490 pages, ISBN : 978-2-915540-81-9, prix : 29 euros.

* Thomas MIDDLETON, *La Sorcière*, Texte établi, traduit de l'anglais et annoté par Pierre KAPITANIAK, Préface de François LAROQUE, Textes de la Renaissance, n° 180, Paris, Classiques Garnier, 2012, 392 pages, ISBN : 978-2-8124-0823-6, prix : 48 euros.

* Dorothy L. SAYERS, *Le coeur et la raison / Gaudy Night*, traduit de l'anglais par Daniel VERHEYDE, présenté par Suzanne BRAY, coll. Domaines anglophones dirigée par Madeleine DESCARGUES et Jean-Claude DUPAS, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2012, 444 pages, ISBN : 978-2-7574-0413-3, prix : 25 euros.

* Jonathan SWIFT, *Voyage à Lilliput*, Traduction, préface et notes de Frédéric OGEE, Le Livre de Poche, Paris, Librairie Générale Française, 2012, 144 pages, ISBN : 978-2-253-16363-3, prix : 2 euros.

* Oscar WILDE, *L'Importance d'être constant*, version en trois actes, traduction Jean-Michel DEPRATS, édition Alain JUMEAU, coll. Folio Théâtre, Paris, Gallimard, 1996 et 2012 pour la traduction, 2012 pour la préface et le dossier, 238 pages, ISBN : 978-2-07-043970-6, prix : 5,95 euros.

(liste arrêtée le 29 mars 2013)

Colloques et congrès

La liste des colloques pour les années 2012 et 2013 se trouve sur le site de la SAES.

Aller à la rubrique « Colloques et Congrès » (<http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?rubrique34>) puis dans la rubrique « colloques » (<http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?rubrique35>).

Rappel concernant les annonces de colloques ou de journées d'étude : les membres de la SAES qui souhaitent faire publier dans le bulletin et sur le site des annonces de colloques sont invités à envoyer directement sur la messagerie de la SAES leur annonce (ou à Françoise Baillet en cas d'échec ou s'il ne sont pas inscrits à la liste de messagerie).

Les annonces de colloques doivent comporter les dates, le lieu précis (Université X, etc.), les équipes ou laboratoires qui organisent l'événement, ainsi que les personnes à contacter (nom + adresses mail). Il convient de ne pas envoyer de pièces jointes, qui bloquent les messageries et véhiculent des virus. Ces fichiers ne sont d'ailleurs pas toujours ouverts par les collègues, faute de temps pour les lire, et donc il est préférable de copier-coller dans le corps du mail le texte en format brut, de manière lisible (voir annuaire p.4).

Pour y accéder directement :

Colloques 2013

<http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?article284>

Colloques 2014

<http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?article311>

(liste arrêtée au 25 mars 2013)

Messagerie et site Internet

Site Internet

Le site Internet de la société peut être consulté à l'adresse <<http://www.saesfrance.org>>.

On y trouve à la fois des informations et des documents relatifs à la vie de la société et des références à des sites documentaires en langue, linguistique, littérature, civilisation, ou encore à des documents utiles à la profession (colloques, textes réglementaires, formulaires, annales des sujets de concours, etc.).

Les annonces de colloques peuvent être envoyées directement sur la messagerie (voir ci-dessous) ou, en cas de problème, adressées à Françoise Baillet.

Les demandes de mise à jour des bibliographies individuelles doivent être adressées à Françoise Baillet (francoise.baillet@u-cergy.fr).

Messagerie électronique

Pour s'abonner à la liste de messagerie électronique, il suffit à tout membre de la SAES d'envoyer un courrier électronique à l'adresse : sympa@univ-pau.fr, avec le message : subscribe saes. Laisser vierge la rubrique « Objet : », désactiver la signature. Si l'adresse électronique n'est pas transparente, envoyer parallèlement un message à francoise.baillet@u-cergy.fr pour signaler que l'adresse correspond bien à l'adhérent que vous êtes.

Pour envoyer un message à tous les abonnés, libeller le message à l'adresse suivante : saes@univ-pau.fr.

Les messages doivent être composés au format « texte seul » ou « texte brut ». Pour ce faire, il est nécessaire de régler le logiciel de messagerie de façon à ce qu'il n'envoie pas de texte enrichi ni de messages au format HTML. Vous trouverez dans l'annuaire ou à la rubrique « messagerie » du site internet SAES des exemples de réglage dans les menus « options » de quatre logiciels de messagerie couramment utilisés.

Utiliser la mention COLL pour les annonces relatives à un colloque, PUBL pour une publication annoncée, INFO pour une information d'ordre général, Q pour une question, SYN pour une synthèse de réponses, CFP pour les

appels à communication.

La messagerie est réservée aux **échanges professionnels**. Les annonces à caractère plus privé que sont les offres/demandes d'échanges de logement peuvent être affichées à la rubrique « Échanges » du site internet de la société (envoyer un message à echanges@saesfrance.org)

Adhésion / Modification des renseignements personnels

Ces opérations peuvent désormais être effectuées selon la procédure précisée sur le site de la société <www.saesfrance.org> à la rubrique : « Adhésion / Modification des renseignements personnels ». Elles peuvent également être effectuées au moyen du formulaire « papier » page suivante.

SOCIÉTÉ DES ANGLICISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(Cocher la case correspondante) NOUVELLE ADHÉSION
 RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION ou
 MODIFICATION DE SITUATION
 (dans le second cas mettre clairement en valeur les modifications à reporter)

Nom o M. o Mme
 Prénom(s) :
 Dénomination de l'université :
 et Adresse complète :

Fonction dans l'enseignement supérieur (cf. annexe) :

Position (cf. annexe) :

Spécialités (**cf. annexe – max.. 4**) :

Type de Thèse, Habilitation, etc. obtenue (cf. annexe) :

Adresse personnelle :

 Téléphone personnel :
 Téléphone professionnel :
 Télécopie personnelle :
 Télécopie professionnelle :
 Courriel :
 Affiliation à autre(s) société(s) (cf. annexe)
 Renseignements divers pour l'annuaire : 90 caractères maximum (ex. Dir. UFR, Chef dépt., Prés. CS, Membre CNU, Dir. E.A., etc.) :

 Date et signature :

 SOCIÉTÉ DES ANGLICISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Depuis l'assemblée générale du 3/10/98, il a été décidé que toute nouvelle adhésion serait réglée par prélèvement automatique. La cotisation couvre l'année civile et non l'année universitaire. Le montant de la cotisation est de 35,00 € (17,00 € pour les enseignants retraités, honoraires ou émérites et pour les doctorants des universités françaises).

Précisions concernant le prélèvement automatique

1. Remplir le formulaire (formulaire papier page suivante ou formulaire électronique sur le site de la SAES, à la rubrique « Adhésion »).
2. Ne pas oublier de le dater et de le signer.
3. Joindre un RIB, RIP ou RICE.
4. Envoyer l'ensemble à l'adresse du trésorier-adjoint : Bernard Cros (contact : bernardcros@u-paris10.fr).

Une telle demande n'a pas besoin d'être renouvelée chaque année (sauf en cas de changement de coordonnées bancaires). Elle peut être annulée à tout moment sur simple avis au trésorier adjoint de la SAES. Remplir très lisiblement toutes les rubriques, y compris l'adresse de votre banque, en bas à droite.

Toute demande de prélèvement (ou ultérieurement de renouvellement en cas de modification de coordonnées bancaires) doit être renvoyée **avant le 10 avril de l'année en cours** pour être utilisée la même année. Renvoyée au-delà de cette date, elle ne pourra être utilisée qu'à partir de l'année suivante. La cotisation de l'année en cours ne pourra dans ce cas être acquittée que par un **chèque** à l'ordre de la SAES d'un montant de **35,00 € (17,00 €** pour les enseignants retraités, honoraires ou émérites et pour les doctorants non salariés).

Mise à jour des coordonnées personnelles dans l'annuaire

L'annuaire est établi à partir des informations figurant dans le fichier SAES. Toutes les modifications (coordonnées, situation, etc.) concernant le fichier, et par voie de conséquence l'annuaire, ne peuvent être prises en compte que si elles sont envoyées directement à Bernard Cros au moyen du formulaire papier ou selon la procédure indiquée à la rubrique « Modifications ». L'envoi éventuel à la liste de diffusion ne remplace pas cela.

L'adhésion donne droit à avoir accès au *Bulletin* d'information de la société, de figurer dans son annuaire et de recevoir ce dernier chaque année. La cotisation rend également tout adhérent automatiquement membre de ESSE (*The European Society for the Study of English*) et lui permet de recevoir son Bulletin, *The European English Messenger*. Tout sociétaire peut aussi utiliser le site SAES <www.saesfrance.org>.

Annexes

Codes fonction

001 Professeur
 002 Maître-assistant
 003 Assistant
 004 Associé
 005 Chargé d'enseignement (vacat.)
 006 Recteur
 007 Directeur de recherches
 008 Professeur certifié (PRCE)
 009 Maître de conférences
 010 Professeur agrégé (PRAG)
 011 Assistant agrégé
 013 Professeur assistant
 014 Docteur
 015 Associé doctorant
 016 Ingénieur
 018 ATER
 019 Allocation couplée. (ex. AMN)
 020 Assistant normalien doctorant
 021 Docteur pays anglo. Ou germ.
 022 Lecturer
 023 Maître de langues
 024 Maître de conférences associé
 025 Moniteur allocataire
 026 Pr. Classes prépa. Gdes Écoles

Codes Thèse, Habilitation

E État
 H HDR
 N Nouvelle thèse
 3 3^e cycle
 U Université
 P Ph.D.
 A Autres

 D Doctorant

Codes position

M. en activité
 M. honoraire
 002 retraité
 003 émérite
 004 stagiaire
 005 vacataire
 006 détaché
 008 contractuel
 009 en disponibilité

010 doctorant

Codes spécialité

001 Commonwealth
 002 Didactique
 003 Dialectique
 004 Droit anglais
 005 Économie
 006 Anglais fiction
 007 Anglais de spécialité
 008 Australie
 009 Civilisation américaine
 010 Études canadiennes
 011 Civilisation britannique
 012 Civilisation élisabéthaine
 013 Cinéma
 014 Culture populaire américaine
 015 Civilisation victorienne
 016 16^{ème} siècle
 017 17^{ème} siècle
 018 18^{ème} siècle
 019 19^{ème} siècle
 020 20^{ème} siècle
 021 Études politiques
 022 Études écossaises
 023 Gestion
 024 Histoire
 025 Histoire des idées
 026 Inde
 027 Études irlandaises
 028 Littérature américaine
 029 Littérature afro-américaine
 030 Littérature africaine
 031 Littérature comparée
 032 Littérature anglaise
 033 Langues étrangères appliquées
 034 Littérature fantastique
 035 Linguistique
 036 Littérature moderne
 037 Lexicologie
 038 Moyen Âge
 039 Media
 040 Musique
 041 Nouvelle
 042 Peinture
 043 Pays de Galles
 044 Phonétique
 045 Phonologie
 046 Poésie

047	Roman	056	Histoire de l'édition
048	Recherche et nouvelles technologies	057	Environnement
049	Stylistique	058	Afrique du Sud
050	Statistique	059	Psychanalyse
051	Théâtre	060	Études américaines
052	Théorie de la lecture	061	Sémiotique
053	Technique	062	Terminologie
054	Traduction	063	Nouvelle-Zélande
055	TICE		

SOCIÉTÉS DE SPÉCIALITÉ REGROUPANT LES ANGLICISTES

S1	SFEVE	Société française d'études victoriennes et édouardiennes < http://sfeve.hypotheses.org >	M. L. BURY laurent.bury@univ-lyon2.fr
S2	SEC	Société Conradienne Française < www.flsh.unilim.fr/formations/anglais/conrad/index.htm >	C. Maisonnat claude.maisonnat@univ-lyon2.fr
S3	SEAA 17-18	Société d'études anglo-américaines des 17 ^e et 18 ^e siècles < 1718.fr >	Mme G. LEDUC
S4	SSA	Société de Stylistique Anglaise < http://stylistique-anglaise.org/ >	M. Manuel JOBERT manuel.jobert@univ-lyon3.fr
S5	AMAES	Association des médiévistes anglicistes < www.amaes.org >	M. L. CARRUTHERS carruthers@numericable.fr
S6	SEPC	Société d'études des pays du Commonwealth < http://commonwealth.univ-paris3.fr >	Mme C. OMHOVERE claire.omhovere@univ-montp3.fr
S7	GERAS	Groupe d'étude et de recherche en anglais de spécialité < www.geras.fr >	M. J.-Cl. BERTIN jean-claude.bertin@univ-lehavre.fr
S8	CRECIB	Centre de recherche et d'études de civilisation britannique < www.crecib.fr >	M. J.-P. REVAUGER
S9	SOFEIR	Société française d'études irlandaises < www.sofeir.fr >	M. W. HUTCHINSON wesley.hutchinson@univ-paris3.fr
S10	ALAES	Association des linguistes anglicistes de l'enseignement supérieur < www.alaes.sup.fr >	M. P. MILLER philip.miller@univ-paris-diderot.fr
S11	SEAC	Société d'études anglaises contemporaines < http://perso.worldonline.fr/ebc/index.html >	Mme C. BERNARD catherine.bernard@univ-paris-diderot.fr
S12	SDHL	Société D.H. Lawrence	Mme G. ROY
S13	SAIT	Société des Amis d'Inter-Texte	Mme I. GADOIN
S14	SFEEc	Société française d'études écossaises < http://sfee.univ-tours.fr/ >	M. W. FINDLAY wfindlay@univ-tours.fr
S15	SFS	Société française Shakespeare < www.societefrancaiseshakespeare.org >	Mme D. GOY-BLANQUET dgoyblanquet@free.fr
S16	ALOES	Association des anglicistes pour les études de langue orale dans l'enseignement supérieur, secondaire et élémentaire < www.aloes.sup.fr >	M. N. BALLIER nballier@free.fr
S17	SERCIA	Société d'études et de recherche sur le cinéma anglo-saxon	M. G. MENEGALDO

SOCIÉTÉS DE SPÉCIALITÉ REGROUPANT LES ANGLICISTES

S18	SEW	Société d'études woolfiennes < http://etudes-woolfiennes.org/ >	Mme C. DAVISON-PEGON
S19	AFEC	Association française d'études canadiennes < http://www.afec33.asso.fr >	Mme H. HARTER
S20	SEPTET	Société d'Étude des Pratiques et Théories En Traduction < www.septet-traductologie.com >	Mme F. LAUTEL- RIBSTEIN florence.lautel@univ-artois.fr
S21	SELVA	Société d'Étude de la Littérature de Voyage du monde Anglophone < http://sites.univ-provence.fr/SELVA/ >	Mme C. DELMAS catherine.delmas@u-grenoble3.fr
S22	RADAC	Recherche sur les Arts Dramatiques Anglophones Contemporains < http://www.radac.fr >	Mme S. BLATTES susan.blattes@u-grenoble3.fr
S23	SERA	Société d'Étude du Romantisme Anglais	M. J-M. FOURNIER jean-marie.fournier@univ-paris-diderot.fr
S24	SAGEF	Société française d'études anglophones sur les femmes < http://sagef-gender.blogspot.fr/ >	Mme F. BINARD fbinard@eila.univ-paris-diderot.fr
S25	FATHOM	French Association for Thomas Hardy Studies < http://fathomhardy.fr/ >	Mme Annie Ramel Annie.Ramel@univ-lyon2.fr
S26	ARDA	Association pour la Recherche en Didactique de l'Anglais et en Acquisition < http://www.ardaa.fr/ >	Claire Tardieu cltardieu@orange.fr

Autres sociétés

	ESSE	European Society for the Study of English www.essenglish.org	Mme Liliane LOUVEL
	AFEA	Association Française d'Études Américaines www.etudes.americaines.free.fr	Mme Isabelle ALFANDARY
	ASCMF	Association for the Study of Modern and Contemporary France	
	BARS	British Association for Romantic Studies	M. P. KITSON
	APLV	Association des Professeurs de Langues Vivantes	M. J.-Y. PETITGIRARD

Contacter les membres du bureau

Pour	s'adresser à
Adhérer à la SAES (envoyer autorisation de prélèvement et RIB)	Bernard Cros
- Renouveler une autorisation de prélèvement (en cas de changement d'intitulé bancaire) - Acheter un jeu d'étiquettes	Bernard Cros
Modifier une notice dans le fichier	Bernard Cros
S'inscrire à la liste de messagerie	Voir annuaire
Envoyer des contributions au Bulletin	Philippe Vervaecke
Signaler un ouvrage paru sur le site internet	Envoyer l'annonce à la liste de messagerie
Annoncer la parution d'un ouvrage dans le Bulletin	En adresser un exemplaire à Florence March
Annoncer un colloque sur le site internet et dans le Bulletin	Envoyer l'annonce à la liste de messagerie
Annoncer un colloque international sur le site internet d'ESSE	Envoyer une annonce en anglais à Jacques Ramel : jacques.ramel@univ-lyon2.fr
Pour envoyer un courrier relatif à/aux	s'adresser à
Formations, LMD et concours	Anne-Florence Gillard-Estrada
Recherche et formation doctorale	Carle Bonafous-Murat
Subventions aux publications	Anne Page
Site internet	Françoise Baillet
Bulletin	Philippe Vervaecke
Congrès	Carle Bonafous-Murat / Brigitte Felix
Sections locales et correspondants – Collège B	Philippe Vervaecke
Un règlement par chèque autre que pour une cotisation	Bernard Cros

N.B. NE PAS ENVOYER DE COURRIER AU SIÈGE SOCIAL